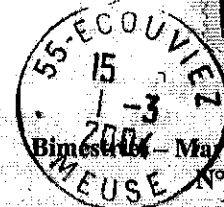




Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste



Bimestriel - Mars / avril. 2004
N° 53 - 2 Euros

© N° dépôt : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PÉRIODIQUE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION FONDÉ EN 1994

Sommaire

Un naïf qui s'ignore / Oculus, pp. 2-3

Haro sur les rattachistes / J. Liénard, p. 3

Cette France qui fait frissonner
/ J. Rogissart, pp. 4-6

Avant Waterloo / J. Liénard, p. 6

Xénophobie pour gogos / A. Laurant, p. 7

État Potemkine et nation flamande
/ M. De Middelée, pp. 8-9

Le 9 février, au Sénat à Paris / p. 10

Un régime en déséquilibre
/ A. Patris, p. 11

L'autonomie constitutive
/ Chantecler, p. 12

En passant... ; *Savoir n'est pas pouvoir...*
/ P. Mélot, pp. 12-14

Billet sur la Francophonie
/ P. Bertrand, p. 15

A Ceux qui nous mentent...
/ P. Durieux, p. 16

Une pensée indigente ? / M. Philippe, p. 17

« Les affaires » (Thone et... Ducarme !)
pp. 18-19

Lettre de Jules Destrée (suite), p. 20

On nous écrit, p. 21

Des goûts et des couleurs
/ G. Davoise, p. 22

Échos de Flandre / J. Goffin, pp. 23-24

Épinglé dans la presse / J. Liénard,
M. De Middelée, pp. 24-27

Les articles n'engagent que leurs auteurs



UN NAÏF QUI S'IGNORE

Début janvier 2004, M. Jean-Claude Van Cauwenberghe, ministre-président de la Région wallonne, a présenté à la presse son dernier livre intitulé *Choisir la Wallonie*. « *Il importe*, déclare-t-il dans le journal *L'Écho* du 10 janvier, *que les Wallonnes et les Wallons s'investissent dans notre projet commun. Pour cela, il est vital que nos compatriotes, pour lesquels j'ai écrit ce livre, fassent comme moi... le choix de la Wallonie* ». Étrange. Les Wallons n'auraient-ils pas déjà fait ce choix, eux qui vivent en Wallonie ? Qu'est-ce à dire pour Jean-Claude Van Cauwenberghe ? Écoutons-le exposer son credo pour la Wallonie, qu'il ramasse dans la formule lapidaire « *Mes non et mes oui* », et que rapporte ainsi la journaliste (les non pour commencer, les oui suivront) : « *Non au néo-belgicisme, à ces fervents nostalgiques de la 'Belgique de papa'. Non aussi au rattachisme, à ces quelques centaines d'adeptes de Perin et de Gendebien qui méprisent la Wallonie, la jugeant uniquement capable de dépendre d'une nouvelle autorité, à l'heure même où elle acquiert son autonomie. Non, enfin, au confédéralisme, antichambre du séparatisme.* »

Trois non en quelques lignes ! Et même un quatrième, proclamé plus haut dans le corps de l'interview : non au mythe qu'est l'Europe des Régions. Mince, les périls politiques qui menacent la Wallonie sont donc si nombreux ? Et nous, Wallons inconscients, ne voyons rien venir ? Il faut croire que le ministre-président redoute un manque de discernement de notre part puisqu'il dédie 270 pages d'observations et de mises en garde à ses compatriotes de Mouscron à Eupen. Quatre pistes, selon lui, doivent donc être écartées pour l'avenir de la Wallonie : le retour à la Belgique unitaire, la réunion à la France, le confédéralisme avec la Flandre, l'intégration à une Europe des Régions. Seule une cinquième piste - anticipons un peu - trouve grâce à ses yeux : le maintien de la Région wallonne au sein de l'État belge. C'est-à-dire le statu quo institutionnel... sous sa houlette !

Tout de même, une constatation est significative : un des quatre refus ministériels, celui qui vise le rapprochement avec la France, est assorti d'arguments repoussoirs particulièrement « étudiés ». Une raison à cette contre-attaque ciblée ? La trouille. Il est manifeste que Jean-Claude Van Cauwenberghe perçoit, de la part de la mouvance réunionniste plus que de ses trois autres appréhensions, davantage de consistance, davantage de force réfléchie et organisée susceptible de s'opposer à sa vision étriquée des choses, répétons-le : le maintien de la Région Wallonie sous la coupe de l'État belgo-flamand. Corollaire de cette solution, belge même si l'auteur s'en défend : une Wallonie corsetée et privée d'air frais, aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain... À propos : sous le règne déjà long de Jean-Claude Van Cauwenberghe, la région de Mons-Borinage ne croupit-elle pas toujours dans un chômage endémique de 28 % ?

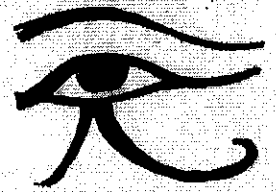
Parmi les contre-indications à la solution réunionniste (le terme « rattachiste » est inadéquat) avancées comme des épouvantails par le ministre-président-écrivain, on s'attendrait à trouver quelques arguments péremptoirs

propres à faire rejeter par les Wallons, pour qui ce livre a été écrit, un rapprochement, une réunion, une association avec la terre française dont l'Histoire les a séparés. Or, que trahit sa pseudo-argumentation dans l'article en question ? Dans l'ordre : 1) la désinformation : « *quelques centaines d'adeptes* » qui, en réalité, se comptent par plusieurs dizaines de milliers d'électeurs wallons et bruxellois ; 2) le dénigrement : sur quelles bases peut-on affirmer que des mandataires de premier plan tels que l'ont été François Perin et Paul-Henry Gendebien « *méprisent la Wallonie* » ? De même, d'ailleurs, que leurs partisans (et non leurs « adeptes » - il ne s'agit pas d'une secte !). N'est-ce pas avoir recours à la calomnie que de parler sur ce ton blessant d'un ancien député, sénateur et ministre, d'un ancien président du Rassemblement wallon, député et député européen, tous deux pionniers puis artisans de la régionalisation de la Belgique... sans lesquels il n'y aurait ni Région wallonne ni ministre-président ? 3) l'inexactitude : il n'est pas question de faire dépendre la Wallonie « *d'une nouvelle autorité* », ce qui signifie en français, d'une autorité de plus, mais d'une « autorité nouvelle », c'est-à-dire renouvelée, différente. Nuance.



Voyons maintenant les oui qui, poursuit finement la journaliste, « *permettent au ministre-président d'achever son livre sur une note optimiste. C'est un oui affirmé à la Wallonie dans un État fédéral équilibré. Un état d'esprit qui, paradoxalement, passe par le respect de l'autre communauté mais aussi accepte un fractionnement institutionnel poussé pour mieux créer des liens de coopération et nouer des collaborations fructueuses. La loyauté fédérale est l'étendard, la vigilance, dans le respect des intérêts des deux parties du royaume, un gage de réussite. Enfin, un oui à une Wallonie majeure dans l'espace francophone* ».

Quelle guimauve ! On a rarement lu tant de niaiseries dans les déclarations d'intention d'un homme politique. « *Un État fédéral équilibré* » : que recouvre cette noble expression quand on sait que le gouffre s'élargit entre les deux grandes communautés (chiffre de population, PIB, taux de chômage, organisation de l'État, vision de la société, relations humaines,...) ? « *Un fractionnement ins-*



titutionnel poussé : le ministre-président, qui entend bien sûr par là « *développement accru de l'autonomie régionale* », ne voit-il pas que d'autres comprennent sans ambiguïté « *séparatisme pur et simple* » (Zaventem, SNCB, sécurité sociale, fiscalité, législation du travail,...) ? « *Des liens de coopération et des collaborations fructueuses* » : comment croire à pareils mirages alors que les scissions vont bon train (fédérations sportives, ordres des médecins, des avocats, après l'enseignement, la culture, les routes, les voies navigables,...) ? « *L'étendard de la*

loyauté fédérale » : stop ! Assez de fadaïses ! Le loyal étendard fédéral est en berne depuis longtemps.

Nous n'irons pas plus loin dans le commentaire de ces divagations. « *Choisir la Wallonie* », cela va de soi pour les Wallons régionalistes que nous sommes. Mais dans quel ensemble régionalisé ? La réponse éclate de bon sens, depuis 2001, dans *Le choix de la France* (éditions Luc Pire) par Paul-Henry Gendebien.

OCULUS

HARO SUR « LE(S) RATTACHISTE(S) »

La fin de janvier a vu paraître le dernier ouvrage de M. Hervé Hasquin : *Les Séparatistes wallons et le Gouvernement de Vichy (1940-1943)*. En 200 pages, l'auteur relate « *un épisode peu glorieux du Mouvement wallon pendant la seconde guerre mondiale* » (1). Son principal acteur en fut l'imprimeur et éditeur liégeois Georges Thone, militant wallon et « *rattachiste* » convaincu (2).

Convaincu au point de vouloir, en pleine guerre, « *rattacher* » la Wallonie à la France ou plutôt à l'État français du maréchal Pétain ! De 1940 jusqu'au début de 1943, d'après les documents découverts il y a peu et épluchés par M. Hasquin, Thone s'est obstiné dans son projet jusqu'à « *la persévération* » (3) avec l'accord tacite du « *directoire* (de Wallonie libre qui) *savait parfaitement ce qu' (il) faisait* », insiste lourdement l'auteur qui, voulant lever « *l'omerta* » (4), n'est pas parvenu à trouver à l'homme « *la moindre circonstance atténuante* ».

Il est vrai que, lors de son interview radiophonique par Jean Rosoux le 1^{er} février, H. Hasquin a préféré nuancer. Par exemple, il a souligné l'importance de la francophilie wallonne (mais « *surtout liégeoise* ») qui, née avec la Révolution de 1789, resurgit notamment en 1830. Cela explique à la fois la persistance du sentiment réunioniste et d'une anglophobie latente ; en effet, une Grande-Bretagne, victorieuse de l'Allemagne nazie, se serait sans doute opposée à la réunion de la Wallonie à la France.

H. Hasquin a aussi reconnu le trouble immense causé, dans les consciences wallonnes dès 1936, par la politique de neutralité « *inspirée par Léopold III et cautionnée par la majorité du monde politique belge* ». C'est pourquoi des personnalités, telles G. Thone, Georges Truffaut, Jean Rey, Fernand Schreurs et le jeune Fernand Dehousse, ont été les chevilles ouvrières d'une réaction dirigée contre

cette politique « *attentatoire aux intérêts wallons* ». Le combat de ces Liégeois a été continué dans le Hainaut par l'abbé Mahieu.

Mais, puisque les faits reprochés à G. Thone par l'auteur apparaissent comme fondés, il faut les accepter. Et en subir les conséquences ? Mais qui doit les subir ? Tous les « *rattachistes* » d'alors et de maintenant ? A ce compte, un exemple entre mille, le PS tout entier devrait encore supporter la honte née du parcours – ouvertement pro-nazi celui-là ! – d'Hendrik De Man, alors président du Parti ouvrier belge et ami de Léopold III !

Bien sûr, on ne se hasarderait pas à contester la science de l'historien Hervé Hasquin, on se contentera de remarquer que l'homme politique – qu'il est aussi – a choisi le début de 2004 pour publier cette « *bombinette* ».

Singulier hasard qui, coup sur coup, voit arriver en librairie, quelques mois avant les élections, l'ouvrage du ministre-président de la Région wallonne puis celui de son collègue (compère ?) de la Communauté française !

Le « *rattachisme* » ferait-il peur à ce point ?

J. LIÉNARD

(1) Phrase extraite du dépliant annonçant la sortie du livre.

(2) Le libéral G. Thone (Herstal 1897-Liège 1972) fut, après la guerre, l'un des présidents du Grand Liège ; il soutint financièrement la fondation du Rassemblement Wallon en 1968. Rappelons qu'en 1939, il avait, en collaboration avec le consul général de France Fernand Sarrien, recruté plus de 3000 ouvriers wallons qui ont travaillé dans les usines françaises.

Question subsidiaire : la Ville de Liège ira-t-elle jusqu'à débaptiser la rue Georges Thone ?

(3) ndlr : mot du vocabulaire de la psychopathologie (cf. *Le Petit Robert*) repris à dessein par l'auteur.

(4) ndlr : mot intentionnellement tiré du langage de la mafia.

**Des problèmes posés par certains logiciels ont retardé la sortie de l'ouvrage
LE FRANÇAIS, UNE AVENTURE, UN AVENIR ! .**

Le livre sera disponible à la fin de mars.

Le prix de souscription est maintenu jusqu'au 31 mars.

Pour plus d'information, s'adresser à M. Jacques Bonnivert,

14, rue des Aubépines, 4130 Tilff – Tél : 04 388 20 90.

CETTE FRANCE QUI LES FAIT FRISSONNER...

Jacques ROGISSART

Faut-il que le Système belge soit tragiquement dépourvu de confiance en lui et d'un projet porteur d'espérance ! Voici que ses valets d'armes se mettent à rompre lance avec le « rattachisme » qu'ils décrivent par ailleurs étranger aux soucis des masses. « Je ne crois pas aux fantômes, mais j'en ai peur », disait Mme du Deffand – dont je me garde bien de rabaisser l'esprit à l'aune du leur. Mais justement la grande idée qu'ils pourfendent n'est pas une ombre imprécise que renverrait la clarté lunaire du monde des spectres. C'est la sommation pressante de faits qui sont en principe de la souffrance wallonne. C'est la proposition raisonnée du redressement, en plein accord avec un sentiment tenace, venu du fond des âges. Elle n'a que faire des dorures et des mirages de l'imagination. Elle donne à choisir, carte en main, entre le chemin qui mène à l'abîme et celui qui va vers le refuge. Et cela alors que s'effacent, sous le torchon de la réalité, les schémas économiques, politiques et sociaux inscrits éphémèrement à la craie sur l'ardoise des mauvais maîtres du royaume. C'est pour cela qu'elle leur fait peur et n'importe la faiblesse actuelle de ceux qui la servent.

Je ne me donne pas la peine de décortiquer le dernier livre de M. Van Cauwenberghe, hérissé des poncifs de la belgo-fédérastie et suintant d'une francophobie bête et rampante (1). Pour la dernière fois, je marque un soupir devant la chute morale d'un homme qui aurait pu saisir l'épée du destin et qui se ravale au rang d'astiqueur de bottes. « Du Français, tomber au cosmopolite, à l'homme quelconque, et de l'homme au mollusque ! » Le regret de Michelet (2) vaut hélas pour des circonstances que la faiblesse humaine voue à l'éternel retour.

Autre chose est le dernier ouvrage de M. Hervé Hasquin, « *Les Séparatistes wallons et le Gouvernement de Vichy (1940-1943)* ». C'est le coup de poignard dans le dos que nous porte un universitaire de renom qui fut longtemps notre compagnon de route et que l'insertion dans le Système n'avait pas déshonoré jusqu'ici. À ce double titre il appelle une réponse. Non que le poison dont il a enduit sa lame soit très dangereux, on va voir pourquoi. Mais parce que ses propres outrances dans les exégèses qu'il dispense aux médias annoncent qu'il y a là un thème de campagne politique et qu'il serait pernicieux de laisser à l'ennemi une base inexpugnable.

Comme chacun sait, son opusculé traite des relations entretenues par un réunioniste connu, l'imprimeur liégeois Georges Thone, avec des agents du régime de Pétain. Avec une impudence rare dans le chef d'un historien de sa facture, M. Hasquin se targue de les avoir arrachées à une « omertà » (le secret mafieux) du Mouvement wallon. Elles étaient pourtant si connues que l'on en trouve mention dans la notice fouillée que M. Delforge consacre à l'intéressé dans l'Encyclopédie publiée par l'Institut Jules Destrée. J'atteste pour ma part qu'adolescent, j'en entendais librement parler par mon père et par d'autres résistants. Plus tard, au parti d'unité wallonne, je recueillis – sans l'avoir cherché le moins du

monde – les souvenirs qu'évoquaient à ce sujet des gens comme Victor Van Michel et Raymond Colleye – ce dernier ne cachant pas qu'il avait un certain temps partagé les illusions de Thone. Lequel paraît-il, n'essayait nullement d'occulter son passé. Mais qui prenait intérêt, à cette époque, sinon peut-être Maurice Herremans, à l'histoire du Mouvement wallon ? C'est par l'indifférence, et non par « l'omertà », qu'il faut expliquer l'inactivité des chercheurs. Il y avait des documents et les témoins ne demandaient qu'à parler.

M. Hasquin affirme « avoir eu la bonne fortune d'entrer en possession d'archives encore non exploitées » qui conféreraient à son propos une autorité toute particulière. Avant d'examiner ce point, je tiens à dire ceci, en toute conscience, que mon témoignage, reposant sur des souvenirs lointains de déclarations verbales, s'expose aux rigueurs de la critique scientifique. Les résistants (wallingants, certes) qui m'ont parlé du dérapage de Thone, le tenaient pour un grand naïf et nullement pour un traître. S'il en avait été autrement, aurait-il été après la guerre le commensal et le partenaire de personnalités qui ne lui devaient rien (il y en eut, c'est vrai, bien d'autres qu'il lui savaient gré de ce qu'il avait fait pour eux) et qui n'ignoraient rien de son passé ? N'aurait-il pas été inquiété par la justice, dardé de flèches venimeuses par la presse unitariste alors qu'il continuait son action wallonne ? En ce qui me concerne, ma haine du régime de Vichy, le plus détestable qu'ait connu la France avec la Restauration, m'inclinerait à plus de sévérité que les contemporains de la guerre. Mais je ne me sens pas le droit de réviser la sentence indulgente portée par des gens qui traversèrent, au péril de leur vie, le cercle de feu de ces années-là.

Ce qui échappe à ma compréhension, c'est que Thone et quelques autres eurent la candeur de croire que l'Allemagne laisserait Vichy mettre la main sur la puissante industrie wallonne de l'époque, alors qu'elle préparait – et pas à leur insu – le dépeçage de la France. Ce que je ne leur pardonne pas, c'est d'avoir, semble-t-il, accepté, sans hurler de colère, le troc ignoble, s'il n'eût été illusoire, de l'Alsace-Lorraine contre la Wallonie. Mais qui sait, après tout, s'ils ne le firent pas autrement que par la plume. Venons-en aux découvertes de M. Hasquin. Il doit bien convenir que Thone fut, d'un bout à l'autre, hostile au Reich et au nazisme – il avait été un adversaire actif de la politique belge de neutralité en 1936-1940. Que fit donc le Liégeois, réfugié en France pendant l'occupation ? Il se dévoua sans compter sa peine, ni ses deniers, pour aider des compatriotes, de toute opinion (même l'unitariste Wullus-Rudiger !), qui étaient dans le besoin. C'est même dans les titres abondants à leur reconnaissance que l'auteur croit déceler l'origine de « l'omertà ». Il entretint ou renoua des liens avec des militants wallons restés au pays, sans cesser de communier avec eux dans le patriotisme

français. Il connaissait leur activité clandestine et correspondait avec eux dans l'espérance du rattachement sans jamais les reprendre sur leur option gaulliste. Il correspondait avec son ami, le député socialiste Georges Truffaut, parti pour s'engager dans l'armée en Angleterre. Drôle de collabo !

Mais bien sûr aussi, il harcelait de ses conseils et professions de foi les autorités pétainistes, à commencer par sa vieille connaissance, l'ancien consul général à Liège Fernand Sarrien, qui avait pris du galon à l'ombre du maréchal. Et cela jusqu'en 1943. C'est son erreur, c'est sa faute. A l'invite de M. Hasquin, on reste confondu devant son aveuglement. Il ne semble pas avoir soupçonné un seul instant la nature criminelle et félonne de la clique pétainiste. Mais pas un seul instant non plus, il n'y prêta la main et ne mit le doigt dans la collusion avec le Reich. M. Hasquin fait grand cas d'un certificat d'aryanité qu'il avait rempli : je ne vois pas comment il aurait pu éluder cette obligation administrative dans la circonstance indiquée (le retrait de fonds à la banque Worms, confisquée à ses propriétaires : il s'agissait d'une somme, certes débloquée par Vichy, pour qu'il aide ses amis, ses propres ressources s'épuisant). On peut, on doit blâmer sa foi trop longue en Pétain, alors même que l'opinion française se désabusait. Elle fut celle d'un provincial, peut-être ébloui par ses contacts politiques, en tout cas fâcheusement dépourvu de coup d'œil stratégique.

Mais de forfaiture, je n'en vois guère. Dans les notes et mémoires transmises à ses interlocuteurs, que cite M. Hasquin, ne s'exprime que l'amour de la France et une recherche fiévreuse des moyens de la rejoindre. Ses analyses de la situation en Wallonie, alimentées par les informations qu'il recevait de ses fidèles compagnons, sont dans la ligne de celles que d'autres après lui firent tenir aux dirigeants de la République. Certes, le contexte étant ce qu'il était, il se trompait gravement d'adresse mais non de cibles.

C'est sur cet aspect des choses que l'échauffement du publiciste supplante en M. Hasquin la science de l'historien. *« N'était-ce pas une forme d'incivisme, écrit-il, – en tout cas ça l'aurait été aux yeux de l'opinion publique – d'avoir choisi, en pleine guerre, la fin de la Belgique et le rattachement à la France ? Rien de très glorieux ! Il valait mieux éradiquer le moindre soupçon et faire oublier aussi que les principales cibles de Wallonie Libre furent, à côté des nazis et des rexistes, d'abord la Belgique, les Flamands, le Roi et le gouvernement de Londres »*. En récapitulant ce qui se passa alors et ensuite, je ne trouve là-dedans que des titres de clairvoyance et d'honneur. Mais il faut maintenant aborder les véritables objectifs de son livre : faire croire que *« le Mouvement wallon a eu longtemps deux fers au feu, au moins jusqu'en 1943 »* (*Le Vif/L'Express*, 23-29 janvier 2004) et lui planter ainsi un stigmate d'indignité, bien utile aux belgicains d'aujourd'hui. George Orwell nous en a avertis : en contrôlant le passé, on contrôle le présent et, par celui-ci, l'avenir.

C'est bien simple : M. Hasquin brasse ici du vent. Il est forcé d'admettre qu'aucun article de Thone ne parut dans la presse clandestine wallonne. Le réquisitoire serait d'ailleurs mieux étayé si l'on savait ce qu'il envoyait à ses amis. Les titres de 1942 cités page 84 n'ont rien qui alarme la pudeur patriotique. Il faut dire aussi que l'intéressé avait raison de vouloir améliorer la qualité des feuilles résistantes – mais comment en faire grief aux rédacteurs qui se battaient ? Le thème général, martelé par les journalistes réunis et inspirés par lui, était, selon les citations de M. Hasquin lui-même, un appel aux Wallons à tourner les yeux vers la France éternelle, dont la défaite de 1940 était « un accident de l'histoire ». Ils condamnaient le communisme, mais saluaient la vaillance des soldats russes. Ils regrettaient que Hitler n'ait pas eu « les reins brisés » en 1939. Ils n'aimaient pas l'Angleterre, mais seulement parce que sa diplomatie de l'entre-deux guerres avait fourvoyé la France et qu'elle voulait la restauration de la Belgique unitaire. Ils dénonçaient le rôle de Léopold III dans nos malheurs et flétrissaient les rexistes et le V.N.V. Où est l'erreur ? Leur patron avait même demandé la collaboration de Charles Plisnier, encore proche de son passé communiste. M. Hasquin se donne du mal pour démontrer que son personnage s'en prenait à de Gaulle, mais il n'a pas trouvé de quoi soutenir ses insinuations. C'est lui, au contraire, qui en reprochant *« l'agressivité, voire la grossièreté de 'La Wallonie libre' à l'égard du Roi »* donne prise à un certain soupçon !

Au bout du compte, en quoi Wallonie Libre, fondée le 18 juin 1940 – premier mouvement de résistance en Belgique – serait-elle compromise ? Son nom même prouve que ses fondateurs se rangèrent dans le camp gaulliste dès qu'ils eurent plus tard connaissance de l'Appel. Ils ne virent pas clair tout de suite dans le jeu de Pétain ? Peut-être, mais pas sûr, comme le démontre le peu d'influence de Thone sur l'action du mouvement. D'ailleurs, un historien objectif aurait dû remettre en mémoire de ses lecteurs que l'information circulait très mal sous le joug nazi et que beaucoup de Français crurent qu'il y avait une connivence secrète entre le maréchal et l'homme du 18 Juin. Il est indigne et faux de prétendre que le mouvement ne fut vraiment gaulliste qu'à partir de 1942. Pour les besoins de sa cause, M. Hasquin brouille la perspective en montant en épingle les rapports étroits entre Thone et l'abbé Mahieu, lui aussi réfugié en France. Mais ce ludion mythomane et imprudent par légèreté était-il donc Hérode ou l'Antéchrist ? Les documents de lui, reproduits dans le livre, ne disent rien d'autre que l'intérêt pour la France de s'adjoindre la Wallonie en soupesant les chances de cette éventualité après l'écrasement de 1940.

M. Hasquin a mis sous les yeux des journalistes une « directive confidentielle » du Directoire de Wallonie Libre, datée de mai 1941, pour donner de la consistance à sa thèse. Mais qu'y lit-on ? Que cet organe est informé (par Thone, assurément) que *« la question du rattachement de la Wallonie à la France est posée aujourd'hui, non plus en Wallonie seulement, mais sur le plan international »* et qu'il *« attire la très sérieuse attention des chefs responsables du mouvement sur ce fait »*. Venant d'une source qui leur semblait fiable, auraient-ils dû traiter ce renseignement important comme les

La vérité est que M. Hasquin a mis son crédit intellectuel au service d'une basse manœuvre de politique politicienne. Sait-il seulement que de Gaulle, qui n'était pas vraiment désinformé, complimenta Wallonie Libre pour son action (3) ? C'est affligeant, pour lui et pour nous. Il sera dit que le gouffre de vilenie du belgicisme aspire tous ceux qui en côtoient la béance (4).

Ils y plongent dans la lâcheté et la sottise. Lâcheté quand M. Maingain rentre dans le rang sur un claquement de doigts de M. Michel, après avoir fait mine de se fâcher sur le partage des nuisances aériennes à Bruxelles. Quand M. Van Cauwenberghe prête l'oreille (en échange de quoi ?) à la suggestion flamande de pénaliser l'industrie wallonne dans la répartition des devoirs impliqués par le protocole de Kyoto sur la protection de l'environnement. Sottise quand on lit sur la façade du siège bruxellois du parti socialiste « PS and love », lamentable à-peu-près anglophone qui en dit long sur l'estime que ses chefs accordent à l'intelligence et à la culture française. Quand le gouvernement fédéral promet de créer 200.000 emplois et n'accouche, à Petit-Leez, que de mesurette, dont certaines parfaitement mesquines pour les travailleurs en difficulté. Quand M. Flahaut, père de l'armée « humanitaire » a le culot de dauber sur « l'efficacité » de celle des États-Unis. Lâcheté et sottise conjuguées avec

une bonne dose de francophobie quand les dirigeants belges se déchaînent contre la prochaine loi française sur le sujet de la laïcité dans l'espace public, outrageant l'évidence que le problème islamiste se pose ici dans les mêmes termes qu'en France et ne trouvant rien de mieux que de laisser Mme Onkelinx ouvrir un dialogue de patronage avec les « cultes » pour calmer les intégristes. Le bon billet !

« La Belgique est l'âme de l'Europe », proclame dans *Le Soir* le tartufe Jacques Delors, l'immortel concepteur du traité de Maastricht. Ma foi, c'est fort possible du point de vue de son Europe à lui, néfaste aux patries et au corps social.

(1) Notre ami Mélon en a fait magistralement justice dans les colonnes du *Soir* (13/01/04).

(2) Dans *Le Peuple*, un livre que devraient lire tous les Wallons en quête d'un sens de leur passage sur terre.

(3) Dans une lettre à Fernand Schreurs du 8 juillet 1949

(4) Avant de quitter le livre de M. Hasquin, j'observe que l'orthographe y est parfois hésitante. L'auteur – ou l'éditeur – semble notamment ignorer l'usage respectif de la majuscule et de la minuscule pour les substantifs et les adjectifs désignant la nationalité. La distribution est aléatoire dans le texte. Cela jure dans une publication de la Classe des Lettres de l'Académie royale !

UN PEU D'HISTOIRE

AVANT WATERLOO

En janvier 1814, l'invasion des « neuf départements réunis » par les armées des « Hautes Puissances Alliées » avait montré la profonde différence de comportement entre les populations du nord et du sud. Alors que beaucoup de Flamands manifestaient ouvertement leur hostilité envers les troupes françaises en retraite, parfois même en faisant le coup de feu, les Wallons, la rage au cœur, se voyaient brutalisés et rançonnés par les Prussiens revanchards.

Le 21 février, Bruxelles connut quelques troubles, vite réprimés par la garnison prussienne aidée par une garde bourgeoise amie de l'ordre ; le comte de Lottum, gouverneur militaire de la ville, accusa bien « la populace » de vouloir renverser les nouvelles institutions, mais la cause réelle de cette « émotion » était économique (chômage et cherté de la vie) et non politique.

Dans le courant de l'année, la « Belgique » se voit peu à peu débarrassée de ses encombrants « libérateurs », puis amalgamée à la Hollande en février 1815 pour former les nouveaux Pays-Bas.

Et puis, le 1^{er} mars, coup de théâtre ! Napoléon vient de débarquer à Fréjus. Une marche triomphale de trois semaines l'amène à Paris où seul le petit peuple l'acclame.

Le 15 juin, l'Empereur traverse Charleroi à la tête de 112.000 hommes. « *L'accueil enthousiaste des Belges le comble*, constate Dominique de Villepin dans son remarquable ouvrage *Les Cent-Jours* (1) : 'On devait écarter de lui les populations qui se précipitaient en masse sur son passage, rapporte un témoin. Tous

voulaient lui parler, le toucher, l'entendre, au moins le voir. 'Merci, mes enfants, disait-il, merci ! Mais retirez-vous car aujourd'hui ou demain il y aura dans ce lieu une grande bataille'. On parsemait ses pas de fleurs, et parmi elles, il y avait beaucoup de coquelicots très rouges qui ressemblaient à terre déjà à des taches de sang' (2) ».

L'accueil des « Belges », vraiment ?

M. de Villepin n'aurait-il pas dû préciser qu'il s'agissait de l'accueil des Wallons seuls, puisqu'en juin 1815, l'armée française n'avait pas atteint la future frontière linguistique ! Nous doutons fort qu'au vu de leur attitude de l'année précédente, les « Belges » de langue flamande aient crié '*Leve de Keiser*' mais plutôt '*Fransen buiten !*'. *Fransen, Walen, dat is het zelfde !* C'est la même chose et c'est encore vrai près de deux siècles plus tard.

Jacques LIÉNARD

(1) *Les Cent-Jours ou l'esprit de sacrifice*, Paris, Perrin, 2001, p. 409.

(2) L'auteur cite ici Georges Barral, *L'Épopée de Waterloo*, s.d. (mais paru vers 1890). De plus, il rapporte quelques phrases de la proclamation que Napoléon avait adressée aux Belges, notamment : « *Les succès éphémères de mes ennemis vous ont détachés pour un moment de mon Empire : dans mon exil (...) j'ai entendu vos plaintes. Le Dieu des batailles a décidé du sort de vos belles provinces : Napoléon est au milieu de vous. Vous êtes dignes d'être Français...* »

XÉNOPHOBIE POUR GOGOS

Adrien LAURANT

La loi belge condamne la xénophobie. Par contre, l'une de ses variantes, la francophobie, instillée patiemment et surnoisement, fait recette dans certains milieux prétendument intellectuels, tels ceux de maints journalistes de la RTBF, si talentueuse en ce domaine. Celle-ci n'est pas la seule.

En voici pour preuve cet extrait trouvé dans *EURinfo* (n° 277, juillet-août 2003, p. 11), un bimestriel édité par la *Représentation en Belgique de la Commission européenne* :

La commission tire la sonnette d'alarme : la viabilité des finances publiques n'est pas assurée à terme dans huit États membres de la zone euro. Pourquoi ? Notamment en raison des conséquences budgétaires du vieillissement de la population ! Le problème concerne la Belgique, mais aussi, entre autres, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Et bien plus encore la France où, selon la Commission, en l'absence de mesures radicales pour amoindrir l'impact du vieillissement, la dette publique s'envolera à 248 % du PIB en 2050 (c'est nous qui soulignons).

Quand on sait que les économistes ne s'aventurent pas plus loin que trois ans dans leurs prospectives, on se demande pourquoi ces prévisionnistes pervers ne parlent pas carrément d'une dette de 4048 % du PIB en l'an 3000 ! Ainsi, il tombe sous le sens que des prévisions économiques faites en 1956 pour l'année 2003 eussent été du délire total ; et plus encore celles faites en 1898 pour 1945, puisque cette autre période de 47 ans comprend deux guerres mondiales ! Vraiment, il faut être un gogo pour se laisser prendre à cette francophobie primaire !

La réalité des chiffres actuels est bien différente. Ainsi, en 2002, la dette publique (toujours par rapport au PIB), dans les seuls pays cités, s'élevait à 54 % pour l'Espagne ; 59,5 % pour la France ; 60,8 pour l'Allemagne ; mais 105,3 pour la Belgique et 106,7 % pour l'Italie. S'il fallait donc déterminer aujourd'hui, parmi ces cinq pays, ceux qui seraient dignes d'entrer dans la zone *euro*, seules l'Espagne et la France (et aussi l'Allemagne) répondraient strictement aux critères de Maastricht, traité qui «recommandait» le seuil de 60% du PIB pour la dette publique. La Belgique n'a dès lors aucune leçon à donner, même si la décroissance de sa dette a été significative depuis les années '80, période où des sommets jamais égalés en Europe ont dépassé 134 % ! Et il faudra en outre tenir compte ultérieurement de l'entourloupe que nous avons connue cette année et qui, dans le but de minimiser le chancre de la dette, a consisté à comptabiliser les fonds de pensions de BELGACOM (5 milliards d'euros) sans reconnaître simultanément que le versement des mêmes pensions incomberait dorénavant à la trésorerie fédérale et, dès lors, que la diminution relative du poids de la dette était purement factice !

De surcroît, la France a pris, au cours de l'été 2003, des dispositions courageuses (courageuses parce que forcément impopulaires), destinées à assurer à long terme le paiement des allocations de retraite, compte tenu de l'accroissement de la longévité, problème bien réel et objectif, celui-là, dans tous les pays d'Europe, quoique à des degrés divers.

Or, précisément, les conséquences budgétaires du vieillissement de la population sont notamment tributaires du « remplacement des générations », autrement dit, du taux de natalité ou mieux, de l'indice de fécondité de chaque pays.

Indices statistiques	Unités	FRANCE	BELGIQUE	ALLEMAGNE	ITALIE	ESPAGNE
Indice synthétique de fécondité (ISF)	enfants par femme	1,89	1,66	1,35	1,23	1,15
Croissance annuelle	%	0,5	0,2	0,1	-0,1	0,2
Espérance de vie	années	79,0	78,8	78,3	78,7	79,3

Source : *L'état du monde – annuaire économique et géopolitique mondial 2004*, Paris, éd. La Découverte, 2003, 668 pp.

Ce sont évidemment les classes d'âge en activité qui assurent le paiement des allocations de retraite des papys et mamys. Or, en ce domaine, plus précisément celui de l'ISF (« indice synthétique de fécondité »), la France occupe une place d'honneur puisqu'elle arrive largement en tête des 5 pays cités avec un ISF de 1,89, contre 1,66 pour le pays suivant, la Belgique. En outre, sa croissance annuelle de 0,5 % (qui cumule la croissance naturelle et le solde migratoire officiel) place notre voisin du sud encore plus nettement en tête, c-à-d. dans une position bien moins inconfortable que les quatre autres pays, notamment l'Italie.

Bien sûr, ce ne sont pas ces quelques données statistiques qui permettent d'appréhender totalement les problèmes budgétaires complexes liés au vieillissement des populations de nos pays. Elles permettent cependant une première approche plus objective que les « 248 % du PIB en 2050 » que relate *EURinfo*. Postuler que la France aura, pendant les 47 années à venir, un déficit public moyen de 4 % est de la pure bêtise qui dénote des dispositions pas très honorables ou pas honorables du tout : la xénophobie.

ÉTAT POTEMKINE ET NATION FLAMANDE

Marc DE MIDDELEER, docteur en droit, UCL

« *La Flandre est freinée par la Wallonie. Le mieux est d'aller chacun son chemin. Il faudra donc une nouvelle réforme institutionnelle* ». B. Somers, ministre président de la Flandre

Belges aujourd'hui, mais qu'est-ce à dire ? Bon nombre, sentant confusément la consistance de plus en plus faible du concept, vous diront qu'ils sont « de toute façon Européens », manière d'éluder la question belge et de se tranquilliser.

Le décès du ministre d'État Arthur Gilson, cependant, nous rappelle la reconnaissance en droit, en novembre 1962, de la frontière entre la Flandre et la Belgique française. **Frontière politique** autant que cassure socioculturelle et limite administrative. Sain réalisme, assorti toutefois d'une faute grave : l'abandon des Fourons liégeois et l'encerclement par la Flandre d'une Région bruxelloise tronquée à dessein, encouragements condamnables accordés au nationalisme flamand d'exclusion, aujourd'hui plus intransigeant et rigoureux que jamais.

Car l'antagonisme des Communautés flamande et française de Belgique, à coup sûr, se manifestera de plus belle après les élections de juin. Trente ans déjà de réformes incessantes du royaume-amalgame vont dans le sens, certes **inavoué mais juridiquement et organiquement construit**, d'une confédération d'États souverains, séparation feutrée.

Et comme le disait Mme Antoinette Spaak, ministre d'État européen : « *Bruxelles restera une région. Une Région bruxelloise ; pas de Bruxelles-Capitale* » Capitale de quoi, de l'évanescence ? « *Le problème des minorités doit être réglé*. (celui des francophones de la périphérie du grand Bruxelles). *Bruxelles est la 4^e ville francophone d'Europe après Paris, Marseille et Lyon. Il est absurde de limiter Bruxelles aux 19 communes (...)* En Hongrie, en Roumanie, on traite mieux les minorités. Ces pays acceptent les obligations européennes. » Et ils respectent, au contraire de la Belgique, les décisions et recommandations du Conseil de l'Europe.

'Démembrement', 'démantèlement', 'déstructuration', 'désintégration', 'évaporation' de l'État belge : les experts du droit et de la vie politique et sociale diversifient les qualificatifs pour une même conclusion : la perte de sens du royaume, superstructure vidée de substance. Les ouvrages scientifiques comme les journaux sont de plus en plus explicites et précis à ce sujet.

L'inexorable déstructuration de l'armée belge décrite par le lieutenant-général e.r. Francis Briquemont en est la conséquence logique et le symbole : « *Si les choses restent en l'état et elles le resteront parce que, dans notre pays, il n'existe plus (hélas ! aux yeux du général) la volonté politique nationale incarnée par des partis politiques nationaux, ayant une vision stratégique nationale (...)* La Belgique, ce sera une ONG sympathique. (...) La Belgique, à son niveau, fait tout pour que l'Europe ne devienne jamais une Europe-puissance » (La Libre, 28/01/04).

Vive l'anglo-américanisme planétaire, à commencer par Bruxelles, comme aime à le souligner le Flamand Louis Tobback de Louvain (*The Bulletin*, 05/02/04). La France et l'Allemagne, en tout cas, feraient bien de s'inquiéter de ce que cet État Belgique soit, au dire de Jacques Delors, « *l'âme de l'Europe* » ! L'Union européenne, suivant le modèle belge, serait-elle la machine de guerre à émietter les grandes nations dans une Europe féodale des régions riches ? Quelques subventions « charitables » seraient bien sûr allouées aux régions déshéritées pour assurer la paix intérieure de l'UE.

Est-ce la raison pour laquelle des Verhofstadt et Dehaene, micronationalistes flamands promoteurs de cette vision dans laquelle les solidarités nationales et le principe d'égalité citoyenne n'ont guère de place, seraient pressentis à la présidence de la Commission européenne ?

F. Dassetto, professeur de sociologie à l'UCL (Louvain-la-Neuve) l'observe finement : « *dire qu'on est flamand chez soi et anglophone dans le monde ne suffit pas. Politiciens et population flamands sont sauvés aujourd'hui par leur appartenance à un État belge qui leur permet de jouer le double jeu de l'ethnisme et de l'ouverture selon la tribune de laquelle ils parlent.* » (La Libre du 29/10/03). Du point de vue flamand, le façadisme « belge » est, en effet, fort utile.

De retour d'un tour de Flandre de MM. Tout-le-Monde avec Louis Michel en 1997, Hervé Hasquin, historien et ministre-président de la Communauté française de Belgique, fut clair : « *Les francophones doivent se rendre compte que la Flandre profonde, ce n'est pas Knokke-le-Zoute. Trois choses lui tiennent à cœur : l'autonomie fiscale, la scission de la sécurité sociale et le statut de Bruxelles. En dehors de cela, rien ne les intéresse. Et on ne pourra pas éviter ces débats ! Si la solidarité doit exister, ce ne serait qu'à travers l'Europe de Régions. Donc, en dehors de l'État belge ! Pour les Flamands, la Belgique est tout simplement soluble dans l'Europe.* »

Et annonçant alors ce qui est le résultat d'une énième capitulation wallonne, M. Hasquin précisait : « *La Flandre ne s'intéresse à Bruxelles qu'à condition que la capitale soit sous tutelle. Inquiets devant leur représentativité en baisse à Bruxelles, les Flamands veulent remettre en cause le principe démocratique un homme = une voix pour arriver à des quotas garantis, quel que soit le résultat des urnes !* » (Le Soir du 14/05/97). Chose faite. Le Bruxellois, parce qu'il est français de langue et de culture, est effectivement devenu dans sa ville et sa région un citoyen de second rang !

Réagissant à la réforme marquante de l'État en juin 2001, H. Hasquin souligna dans une interview parue dans *L'Express* à Paris le 18/07/01 : « *C'est la 5^e réforme de l'État en 30 ans. Il y en aura d'autres. Tout simplement*

parce qu'il n'y a jamais eu de nation belge. Les premières tensions avec les Flamands remontent à l'origine de l'État. Le mouvement flamand se dessine au moment même où les Pays-Bas reconnaissent définitivement la Belgique en 1839. »

Pourquoi la Flandre, aujourd'hui riche et si sûre d'elle, exige-t-elle toujours plus de pouvoirs pour les Régions ? « Justement à cause de sa prospérité ! Depuis la fixation de la frontière linguistique qui partage le royaume, la Flandre estime avoir la taille suffisante pour devenir un État autonome. La Flandre n'accepte plus de participer aux mécanismes de solidarité en faveur d'une Belgique française, en Wallonie et à Bruxelles dont le revenu est inférieur à la moyenne belge. La Belgique va devenir un État confédéral » En réalité, on y est déjà.

Or l'État fédéral, c'est le plège tendu à la Wallonie et à Bruxelles, minoré dans un État aux mains de la Flandre, avec à terme une Wallonie d'autant plus soumise qu'elle est plus appauvrie, et une Région bruxelloise placée sous tutelle flamande. Pourquoi donc M. Hasquin cache-t-il l'impérieuse nécessité de casser ce mouvement, sachant également que tout néo-unitarisme serait une impasse ?

Le ministre bruxellois Didier Gosuin, pourtant gestionnaire sensible au chant des sirènes flamandes, fait un sort aux illusions : « Il y a 15 ans que les partis ne croient plus en l'avenir de la Belgique unie, mais ils ne le disent pas car ça fait mauvais genre. Les francophones, Wallons et Bruxellois, tentent de gagner du temps. » Médiocre et périlleuse stratégie.

Car que préparent-ils pour le temps historiquement proche de la Belgique éclatée, avec ou sans couronne royale d'apparat ?

Pour le ministre-président Van Cauwenberghe, dans son livre *Choisir la Wallonie* et dans un entretien donné au *Vif/ L'Express* (13/02/04), c'est, sans réflexion, « Non à la France ! », ce vieux complexe qui lui fait préférer une Wallonie isolée et sans moyens à des synergies et des solidarités avec notre parent le plus proche. A l'en croire, l'option d'une Belgique, fédérale en théorie, « coquille vide » et confédérale en fait, mériterait d'être poursuivie sous des formules de propagande, telles que « Contrat d'avenir pour la Wallonie », « Wallon d'abord », etc.

Ce scénario funeste fut précisément décrit dans ses conséquences par Guy Denis en 1997 dans son ouvrage *France-Wallonie ; L'impossible mariage ?* ; citons : « Ce scénario non seulement enterrerait la Wallonie en préservant, en paroles, l'idée de la Wallonie, mais il

préservait un pays dont ne parvient pas à se défaire une caste francophone belge et conservatrice. Face à une Wallonie réunie et soumise, face à une capitale à conquérir lentement mais sûrement, la Flandre libérale (et nettement droitière, inspiration *Vlaams Blok*) verrait l'avenir en rose sous le nom de Belgique. »

Le mot de la fin revient à Marc Reynebeau, historien flamand, rédacteur au *Knack* et collaborateur de la télévision flamande, dont le livre *Le rêve de la Flandre ou les aléas de l'Histoire* – succès de lecture en Flandre – trace l'historique du sentiment national flamand, avec une remarquable indépendance d'esprit à l'abri du politiquement correct, et nous dit : « La Belgique avant la lettre, de la fin du XVIII^e siècle (La révolution belge de 1789), aurait pu aussi bien se perdre dans une grande France. La Flandre aurait pu subsister en tant que région française ; le flamand n'aurait pas été une langue officielle et peu de gens l'auraient regretté. (...) Dans 50 ans, La Belgique ne sera plus qu'un site internet. Ce que sera alors la Flandre dépendra seulement des Flamands. »

Parole de Flamand lucide et honnête.

Et les « tribus belges » de Wallonie et de Bruxelles, à supposer qu'on parvienne à sauvegarder un cadre étatique belge minimal, devraient demeurer « la colonie romane voisine » exploitable sous hégémonie flamande (la comptabilité des postes de direction est déjà éloquente). Les paillettes de la famille royale, particulièrement médiatisée aujourd'hui (ce n'est pas innocent), obnubile utilement leurs esprits à cette fin politique. Telle est la question fondamentale à laquelle un authentique homme d'État en Belgique française doit répondre de façon convaincante et dans l'intérêt des gens (et non plus d'une quelconque caste de pouvoir ou d'argent). N'aurait-on pas, en Wallonie et à Bruxelles, sinon des hommes d'État, de bons préfets, présidents de Région, gouverneurs de départements ?

Pour rebâtir la Wallonie et Bruxelles dans une solidarité nationale retrouvée et culturellement parente. L'horizon de leurs habitants s'en trouverait autrement élargi ! Il est, en tout état de cause, prétentieux de croire qu'on résorbera l'égoïsme économique et la rancune sociologique revancharde du peuple *vlaams*.

ADMIS AU BÉTISIER :

M. Philippe Delusinne, administrateur délégué de RTL-TVI, qui a confié au *Ligueur* (magazine de la Ligue des Familles) le 17 décembre 2003 :

« Les personnages publics doivent concéder que leur vie ne leur appartienne plus complètement. Quand un phénomène majeur comme la grossesse d'une Princesse intervient, il est normal qu'une rédaction s'intéresse à cet événement réellement impliquant (sic) pour l'ensemble des

télespectateurs, vu les chiffres d'audience. 'Place Royale' propose également une démarche citoyenne.

Avant ses reportages autant sur la petite Elisabeth qui roule à vélo dans le parc royal que sur les missions auxquelles participent les Princes, cette émission fait beaucoup pour développer dans la population francophone un sentiment d'appartenance à la Belgique. »

Qui est Philippe Delusinne ? Né à Renaix en 1957, parfait bilingue, cet

ancien agent publicitaire vit dans le Brabant flamand.

« Côté pile : une grande maîtrise des chiffres et de la gestion, une parfaite connaissance du milieu de la publicité et un indéniable entregent qui a fait de lui un proche d'Elio Di Rupo, le président du Parti socialiste. Côté face : une réputation de jeune loup aux dents longues, ambitieux et sans états d'âme. »

(Extrait choisi de sa biographie en ligne sur le site du journal *Le Soir*)

LE 9 FÉVRIER AU SÉNAT A PARIS...

Sous la présidence de MM. Jean-Yves AUTEXIER, sénateur de Paris, et Jean CHARBONNEL, ancien ministre, le **Cercle franco-wallon** de Paris (1) organisait un débat réunissant MM. Luc VAN DEN BRANDE, ancien ministre-président de la Communauté flamande, et Robert COLLIGNON, président du Parlement wallon.

Luc Van den Brande affirme, d'entrée de jeu, être un régionaliste convaincu, misant sur l'Europe qu'il voit comme un espace, pas seulement économique mais encore politique et sociétal. « *Globalisation et régionalisation vont de pair* ». Pour lui, le concept d'État-nation appartient au XIX^e siècle, dès lors, la Flandre n'a pas à se constituer en État indépendant. Il croit que se créeront de « *nouvelles communautés d'intérêt, (telles) la Wallonie et le nord de la France, l'Italie du Nord et la Provence ou encore la Flandre et les Pays-Bas* » (ndlr : une Grande-Néerlande ?).

Le débat central en Europe tourne autour d'une meilleure gestion des identités et des cultures en vue « d'une bonne gouvernance », selon le mot de Charles-Quint. Il n'y a pas, en Flandre, d'obsession institutionnelle, car l'institutionnel n'est qu'un instrument pour répondre aux questions des gens. A une différenciation des problèmes doit donc correspondre une différenciation des solutions. C'est clairement le cas en Belgique où les contrastes Nord-Sud sont de plus en plus flagrants (problèmes du chômage, des soins de santé, de la politique familiale, etc.). Cela plaide en faveur de l'autonomie régionale, c'est-à-dire du confédéralisme.

L. Van den Brande, conforté par son opinion publique, expose alors les 5 points votés à l'unanimité par le Parlement flamand en 1999 :

1. l'organisation d'une « *nouvelle Belgique* », formée de 2 États fédérés et de 2 Régions, la bruxelloise et la germanophone, dotées de compétences spécifiques ;
2. l'autonomie fiscale : l'impôt direct et celui des sociétés doivent revenir aux 2 États fédérés qui ristourneront, à l'instance confédérale, ce qui aura été ratifié par traité ;
3. Bruxelles, fenêtre sur l'Europe et le monde, est un atout à la fois pour la Flandre et la Wallonie, mais il faudra renforcer les liens entre la Flandre et « *sa* » capitale, Bruxelles ;
4. a. la scission des « *2 piliers* » de la Sécu que sont la politique familiale et les soins de santé ; b. la tutelle, par les États confédérés, des pouvoirs locaux, de la recherche scientifique et de la gestion ferroviaire (comme c'est déjà le cas pour les routes et les ports) ;
5. le respect intégral de la territorialité (ndlr : c'est-à-dire le « droit du sol » étendu à tous les domaines non gérés par l'Europe).

Quant à la solidarité Nord-Sud, elle ne pourra continuer qu'à deux conditions : être « *transparente et réversible* » afin que cesse la situation actuelle : le versement par la Flandre d'une aide double de celle que l'Allemagne consent aux nouveaux Länder de l'Est.

L. Van den Brande rappelle *in fine* que la volonté de la Flandre est de faire évoluer les institutions **dans le seul but de mieux servir sa population.**

Répondant à M. Autexier, il a reconnu qu'en Flandre, les thèses de Paul-Henry Gendebien étaient suivies avec intérêt. Thèses qu'il sait « *minoritaires* » tout autant, précise-t-il, sourire aux lèvres, que les idées indépendantistes en Flandre !

Robert Collignon se réjouit tout d'abord de l'intérêt porté maintenant par la France à la Wallonie. Puis se demande : si les compétences continuent à glisser dans l'escarcelle des Régions, que restera-t-il demain de l'État fédéral ? « *Que reste-t-il de nos amours ?* »

Par des citations diverses (d'Amélie Nothomb à Xavier Mabile), l'orateur dit son amertume devant l'absence de projet politique wallon, (ndlr : situation évidemment inconfortable face à l'interlocuteur du jour). Le problème communautaire est présent partout et apparaîtra, dans toute sa splendeur, lors du scrutin du 13 juin !

On assiste, en effet, à une « *désagrégation programmée* », ressentie tout à fait différemment au Nord et au Sud. Le Nord accélère, notamment sous la pression de ses éditorialistes ; le Sud freine, sans soutien de la presse écrite ni de la télévision toujours « *gentilles* » envers les compatriotes du Nord.

« *Les Flamands n'aiment plus la Belgique, mais il y sont les maîtres ; les Wallons l'aiment, mais ont peu à y dire* » ! Quant à l'identité wallonne, R. Collignon est bien forcé de déplorer sa grande faiblesse.

Il souhaite que les Régions, wallonne et flamande, soient les seules instances qui puissent discuter des réformes institutionnelles sans plus passer par le fédéral. Ce faisant, il se rapproche de la thèse défendue par son « ami » Luc.

En revanche, Robert Collignon s'en sépare lorsqu'il affirme ne pas croire à la fin prochaine des États-nations ni d'ailleurs à l'existence d'une Wallonie isolée. Alors, si demain la Belgique, qui n'est qu'un épiphénomène de l'histoire, devient un État confédéral, ce sera à nous, Wallons, de choisir : « *nous n'avons pas vocation à la soumission, encore moins au protectorat, et l'histoire nous a montré que c'est quelquefois de la minorité traitée avec irrespect que surgissent des signes d'exaspération qui peuvent se muer en volonté de séparation ... Je lance un appel à tous les Wallons. Ouvrez les yeux ! Réagissez !* »

A. Laurant, J. Liénard, P. Mélot

(1) Secrétaire : Claude Jadoul, 6 square Patenne, 75020 Paris, Tél.+fax : 0033 1 43 71 61 09.
Courriel : c.jadoul@wanadoo.fr

UN RÉGIME EN DÉSÉQUILIBRE

André PATRIS

Construction anglaise (1) devenue sans fondement, la Belgique se délite à vue d'œil. Le fédéralisme n'étant plus de mise, les "bons" esprits s'orientent vers le confédéralisme, ultime étape avant le séparatisme.

Un indice témoin du flottement d'une opinion désespérée : les Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles organisent une série de leçons sur le thème : *le « Modèle belge » : un produit d'exportation ?* mais donnent le ton de la séance inaugurale : *Paradigme ou bric-à-brac ?* La foi n'y est manifestement plus.

Comment en serait-il autrement alors qu'Hervé Hasquin, ministre-président de la Communauté Wallonie-Bruxelles déclarait déjà en juillet 2001, dans un entretien avec *L'Express*, que « *la nation belge n'existe pas* » ?

Dès lors, demandait l'hebdomadaire français, la dynamique sécessionniste ne relance-t-elle pas l'option du rattachement des francophones à la France ? Réponse du Ministre : « *Quand on me demande mon avis en public, je réponds par deux questions : à supposer qu'une majorité de Wallons veuillent devenir français, encore faudrait-il que la France soit prête à les accueillir. Et les Wallons rattachés ne risqueraient-ils pas d'être méprisés par Paris ? Globalement, l'opinion francophone reste unitaire et royaliste. L'homme politique doit donc être prudent dans son discours.* »

Aujourd'hui, les événements se précipitent et l'on ne doit certainement pas tabler sur une détente au lendemain des échéances électorales. Le personnel politique wallon poussera les hauts cris devant les exigences flamandes et se gardera bien d'avouer qu'il a obstinément refusé de sortir le maître-atout que lui confère la géographie : le voisinage de la France à une époque où la construction européenne encourage les coopérations transfrontalières.

Hervé Hasquin et d'autres avec lui se rabattraient sans doute sur la formule du Wallobrux préconisée dans certains milieux universitaires. Un pis-aller qui risquerait d'attiser la discorde au point de compromettre la stabilité de l'Union européenne. Une solution équitable n'existe qu'en dehors du cadre belge.

* * *

Soyons clairs : la Wallonie a été embringuée dans la Communauté française, cet amalgame de francophones, pour sauver un État en péril, avec le consentement ou l'appui de structures sociales, syndicales, établies au fil du temps et qui y ont trouvé bien entendu leur intérêt.

Déclarer que la nation belge n'existe pas est à porter au crédit du Ministre-Président de notre Communauté mais laisse les Wallons sur leur faim. La Wallonie serait-elle la seule région de l'Union européenne à ne pouvoir se référer à une nation et aux appuis que toutes les régions sont en droit d'attendre de leur patrie ?

Un régionalisme étriqué pour petits caïds nous a doté d'un contrat d'avenir qui s'arrête aux frontières en dépit des objurgations des professeurs d'université. Calfeutrons-nous ! Calfeutrons-nous ! Apparemment, la Communauté n'y est pour rien. Elle y est au contraire pour beaucoup : le cadre belge reste contraignant en histoire et en géographie et il l'est d'autant plus que pèse l'hypothèque bruxelloise, gardienne de l'orthodoxie.

La France ne serait-elle pas disposée à nous accueillir ? Pour la mettre dans de bonnes dispositions, encore faudrait-il que nous ne lui fassions pas grise mine. Nous avons avec elle un traité culturel, qui offre beaucoup de possibilités notamment dans les secteurs de l'enseignement et de la télévision. On les laisse dormir. Que fait la région pour stimuler une coopération à grande échelle entre régions de vieille industrialisation ? Pas de réponse. Le thème dépasse les compétences de la Région wallonne et ressort de celle du Ministère des Affaires étrangères. Indifférence polie, rien de plus.

Pourtant, un sondage effectué en 1996 auprès de tous les parlementaires de langue française, à l'initiative de l'*Atelier de français vivant* de Bruxelles, révélait l'intérêt pour les problèmes communs. L'*Atelier* proposait la mise sur pied d'une cellule de géopolitique, pour laquelle il serait fait appel à des experts de la société civile venant des deux côtés de la frontière des États. Y avaient répondu favorablement le regretté Maurice Schumann (Nord), P. Lequille (Nord), J. Legendre (Nord), J. Delobel (Nord), J.-D. Le Garrec (Nord), G. Genisson (Pas-de-Calais), A. Gouriou (Côtes-d'Armor), P. Hellier (Sarthe), M. Gaymard (Savoie), M. Benayou-Macache (Haute-Garonne), M. Grégoire (Drôme), R. Muselier (Bouches-du-Rhône), M. Ligot (Maine-et-Loire), F. Goulart (Morbihan) et l'actuel Ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy avec un bref message : « *J'encourage cette initiative qui renforce la francophonie. Vœux de succès* ». Le manque de moyens empêcha de lui donner une suite mais ce test prouvait que l'on n'était pas inattentif au sort des Wallons au sud de Quiévrain.

Notre presse, toujours bien pensante, s'était gardée de faire une quelconque publicité à une démarche appuyée par une brochette de personnalités de chez nous. Mais elle devrait suffire à calmer les appréhensions d'un Hervé Hasquin qui redoute le mépris de Paris pour des Wallons « rattachés ». De Gaulle, en dépit d'un échec au référendum de 1969, a donné le branle à la décentralisation de la France. Quelle que puisse être la forme institutionnelle d'un accord, qui devrait être négocié, les Wallons émancipés auront tout à gagner de leur adhésion à la nation française. L'ère du jacobinisme est révolue.

(1) Lire à ce propos l'ouvrage publié à Bruxelles en 1852 par le comte de Ficquelmont sous le titre *Lord Palmerston, l'Angleterre et le Continent*.



L'AUTONOMIE CONSTITUTIVE

Prédiction sans risque de démenti : on va reparler de l'autonomie constitutive et pas un peu. Dans le sens d'un accroissement des compétences des régions. Les Flamands vont en faire le plat de résistance de la conférence intergouvernementale et interparlementaire du nouveau institutionnel.

Il y aura les rituelles passes d'armes des francophones qui ont tous juré que jamais, au grand jamais, on ne toucherait à une Constitution maintes fois retouchée.

Personne ne s'en soucie, car chaque formation sait qu'il va falloir tailler dans le drap, après les turbulences quasi burlesques des derniers temps et avant celles, beaucoup plus sérieuses, que nous vaudront les élections en rafale (l'éventualité d'élections fédérales est dans l'air) de juin prochain.

Les Flamands vont faire assaut de radicalisme. N'est-ce pas, MM. De Gucht (*VLD*), Determe (*CD&V*), Dewinter (*Vlaams Blok*) et Stevaert (*SP.a*), le dernier tenu de donner des

gages de radicalisme en compensation du vote en faveur de la participation des étrangers non-européens aux élections communales?

Les Bruxellois, qui sentent venir le danger, auront pour objectif de décrocher le statut de région à part entière. On ne peut que leur donner raison.

Nous les applaudirions chaleureusement s'ils ne se plaignaient pas d'être lâchés par les Wallons. Étant au centre de l'État belge, ils admettent difficilement que l'on touche à un montage structurel qui conforte leur rôle de mentor au sein de la Communauté française.

S'il y a autonomie constitutive élargie - et ce sera le cas - les Wallons seront demandeurs. La reconnaissance du fait politique wallon doit se traduire par la fin de leur neutralisation au sein de la Communauté française. Les Wallons veulent, en tant que tels, les mêmes prérogatives que les Flamands. Aujourd'hui encore, le ton est donné par Bruxelles comme à l'époque de la

prétendue nation belge.

Époque révolue. Est-ce le lâchage de Bruxelles?

Non, cent fois non. En se tournant vers la France, les Wallons non seulement n'abandonnent pas Bruxelles à son destin, mais ils lui facilitent la transition du rang de première ville d'une nation théorique à celui de « capitale » de l'Union européenne. C'est pourquoi les Wallons, qui n'ont guère eu à se féliciter de la création de la Belgique, se doivent de soutenir la revendication de Bruxelles, région à part entière.

A leurs amis bruxellois, les Wallons demandent désormais de ne plus raisonner dans un cadre exclusivement belge. La nation belge est un mythe. Si *Le Soir* et *La Libre Belgique*, seuls faiseurs d'opinion de langue française pouvaient l'admettre...

Chantecler

EN PASSANT..

Événement commercial majeur de janvier dernier : le salon de l'auto.

L'auto ! "Ustensile" omniprésent et indicateur de notre mode et de notre niveau de vie. Inondant nos boîtes aux lettres en cette période d'effervescence publicitaire, les dépliants des constructeurs d'automobiles ont déversé des flots de photos séduisantes qui, comme toujours, précèdent des offres alléchantes et annoncent des affaires éblouissantes...

Moins tape-à-l'œil mais tout à fait cruciales, d'autres informations contenues dans ces feuillets devraient retenir notre attention. Attardons-nous un moment sur le réseau des

concessionnaires d'un constructeur haut de gamme, parmi d'autres, dont le succès en dit long sur l'aisance de sa clientèle : la marque Saab. « *Un Saabiste n'est pas un conducteur comme un autre* » proclame fièrement ce fleuron de l'industrie suédoise.

Si la marque et le type de voiture renseignent souvent assez bien sur le propriétaire individuel, la densité des réseaux de distribution, marque par marque, est, elle, révélatrice de la prospérité ou des carences de l'ensemble d'une région. Ainsi, en consultant le dépliant édité par Saab, on observe que cette marque est représentée par 3 distributeurs à Bruxelles, 9 en Wallonie et

... 23 en Flandre, plus, bien entendu, l'importateur exclusif.

Cette disproportion - qui ne reflète en rien le rapport démographique entre les trois régions - n'empêche nullement certains mandataires politiques wallons et non des moindres, de croire aveuglément en un « État fédéral équilibré ». Il en est même qui ne se contentent pas de le penser ou de le dire : ils l'écrivent sur des centaines de pages, comme pour mieux marteler leur foi. Créduité ? Cécité ? Allez savoir ...

Pierre MÉLOT

SAVOIR N'EST PAS POUVOIR... ET INVERSEMENT

Pierre MÉLOT

Sébastien, jeune étudiant français d'une faculté belge de médecine vétérinaire, préfère ne pas attendre son retour à Dijon pour se présenter à la consultation d'ophtalmologie. L'urgence l'incite à s'adresser à un médecin du C.H.U. proche de sa faculté.

Ophtalmologue : Bonjour, Monsieur, asseyez-vous. Qu'est-ce qui vous amène ?

Sébastien : Bonjour, Madame. Ce qui m'amène ? Ma paire de lunettes, ou plutôt ce qu'il en reste. Elle a pris un sacré coup, comme vous voyez.

O. : Hm, dans un triste état ! Qu'est-ce qui lui est arrivé ?

S. : Tombée sous le sabot d'une vache. Ne riez pas ! Étudiant vétérinaire, ça comporte des risques. Faut croire qu'elle m'en voulait, cette vache : elle m'a balancé sa queue en travers de la figure, et sa patte a fait le reste ! En pleine session d'examens. Si c'est pas de la guigne, ça !

O. : Vous voulez une prescription de nouveaux verres, je suppose ?

S. : Oui, c'est ça. Et des progressifs. Ça va encore gueuler du côté du paternel. *Tu ne fais que me coûter !* Mais bon...

O. : Bien, nous allons contrôler votre vue. Je vous pose une paire de verres neutres. Voilà. Commençons par la vision de loin. L'œil gauche d'abord. Je cache le droit. Regardez le tableau lumineux en face de vous ! En commençant par le haut, quelles lettres savez-vous lire ?

S. : Toutes, Madame, depuis l'école primaire !

O. : Je ne vous demande pas depuis quand vous savez lire. Je vous demande si vous savez lire ces lettres.

S. : Excusez-moi, Madame, elle est drôle, votre question : si on *sait* lire, on *sait* lire vos lettres aussi bien que les autres !

O. : Écoutez, Monsieur, ne perdons pas notre temps. Vous savez lire les lettres que vous voyez là sur le tableau, oui ou non ?

S. : Oh, ne vous énervez pas, Madame ! Si je vous comprends bien, ce qui vous intéresse, c'est pas si je *sais* lire ces lettres, mais si je *peux* les lire. C'est bien ça ?

O. : C'est la même chose.

S. : Ah, pardon...

O. : Répondez à ma question, s'il vous plaît. On n'a pas le temps de faire des discours. Dites-moi les lettres que vous savez lire !

S. : Je vous le répète, Madame, toutes les lettres de

l'alphabet, de A à Z ! Par contre, sur votre tableau, je ne *peux* lire que jusqu'à l'avant-dernière ligne. Plus bas, je ne *peux* plus. Ça devient flou.

O. : Bien. Et avec cette lentille, vous savez lire une ligne de plus ?

S. : Oui, je *peux* lire quelques lettres de plus : un L, un Z, un C...

O. : Parfait. Je cache l'œil gauche, maintenant. Que savez-vous lire de l'œil droit ?

S. : Mais, Madame, la même chose que de l'œil gauche ! Gauche ou droit, peu importe. Je viens de vous dire que j'ai appris à lire quand j'étais même. Et j'ai pas oublié comment ça marche !

O. : Écoutez, jeune homme, ne recommencez pas à jouer sur les mots, s'il vous plaît ! D'autres patients attendent.

S. : Madame, à votre tour de m'écouter. Je ne joue pas sur les mots, comme vous dites. Vous me demandez si je *sais* lire vos lettres. Je vous réponds que oui, bien entendu. Bon, que vous posiez la question, je peux le comprendre : il doit y avoir des illettrés dans vos patients. Pas la peine de vouloir faire lire des lettres à quelqu'un qui ne *sait* pas lire ! Vous êtes d'accord ?

O. : Ne discutons pas, Monsieur, dites-moi seulement les lettres que vous savez lire de l'œil droit !

S. : Là, on peut dire que vous y tenez ! Enfin... Pour l'œil droit, c'est pareil que pour l'œil gauche. Je ne *peux* pas lire la dernière ligne. Les lettres sont trop petites.

O. : Bien. Passons à la vision de près. Tenez ce texte à 30 cm de vos yeux ! Savez-vous lire ces quelques lignes ?

S. : Si je *sais* les lire ? Mais, encore une fois, bien sûr que oui... à condition que je *puisse* les lire ! Tenez, je *peux* lire les six premières lignes, mais à la septième, je cale...

O. : Et avec cette correction ?

S. : C'est mieux.

O. : Tenez, Monsieur, voilà votre ordonnance. Et, la prochaine fois, tâchez de comprendre du premier coup les questions qu'on vous pose. Dans l'intérêt du diagnostic. ..

S. : Ce qu'il faut entendre !

MISE AU POINT

De nombreux Belges francophones éprouvent des difficultés quant à l'emploi des auxiliaires de mode (ou verbes modaux, ou encore semi-auxiliaires) *savoir* et *pouvoir*. La proximité des locuteurs néerlandais et allemands depuis des siècles n'y est pas étrangère.

L'ambiguïté vient du fait que le français, comme les langues germaniques (néerlandais et allemand), ne disposent que de *deux* verbes pour exprimer *trois* notions. De plus, la "coupure" se fait à des endroits différents.

Petit rappel des trois notions de base :

1. aptitude : *savoir* (suite à un apprentissage mental, physique, etc.) Je *sais* compter jusqu'à 10. Elle *sait* nager la brasse.

2. possibilité : *pouvoir* (par ses qualités propres) Le TGV *peut* rouler à 300 km/h. *Pouvez-vous* m'aider?

3. autorisation : *pouvoir* (par absence d'interdiction) Sur l'autoroute, on *peut* dépasser 90 km/h. *Peut-on* fumer dans les bus ?

Petit rappel des deux auxiliaires dans chaque langue

en français : *savoir, pouvoir*

en néerlandais : *kunnen, mogen*

en allemand : *können, dürfen*

En résumé, que choisir ?

En français :

Aptitude : *savoir*

possibilité – autorisation : *pouvoir*

En néerlandais :

aptitude – possibilité : *kunnen*

autorisation : *mogen*

En allemand :

aptitude – possibilité : *können*

autorisation : *dürfen*

P. M.

FRANCOPHONIE, VASTE PROGRAMME

Petit jeu pour mieux nous connaître

Poursuivons sur notre lancée du n° 52. Voici un nouveau "quintette" de termes français qui méritent, par leur caractère concis et précis, de faire partie de notre vocabulaire. Quels termes anglo-américains permettent-ils d'éviter ?

1. conteneur : graphie francisée d'un terme anglais, proposée en 1938 et entérinée officiellement en 1973. Ce mot a donné naissance à de nombreux dérivés (porte-conteneurs, transconteneur, conteneuriser, etc.)

« *Contenant résistant (grande caisse métallique, citerne de dimensions normalisées facile à remplir et à vider), servant au transport de marchandises sans rupture de charge par plusieurs moyens de transport.* »

2. flocons (ou pétales) de maïs : le terme « *flocons de maïs* » est une traduction française employée au Québec tandis que « *pétales de maïs* » figure sur les emballages des produits de la marque Quaker.

« *Aliment préparé à base de semoule de maïs et présenté sous la forme de pétales grillés, dorés et croustillants, qui se consomment avec du lait.* »

3. numérique : on parle d'« *affichage numérique* », de « *chronomètre numérique* », lorsque l'heure ou le temps est indiqué non par des aiguilles mais par des chiffres mobiles.

« *Se dit, par opposition à « analogique », de la représentation de données ou de grandeurs physiques au moyen de caractères, de chiffres généralement.* »

4. aqualuge : « *petite planche utilisée pour glisser sur l'eau, mais aussi discipline sportive la plus spectaculaire de la planche à voile qui se pratique avec une planche courte et légère sous un vent minimal de 4 beaufort.* »

Ces planches coulent à l'arrêt et seul un vent fort peut les faire sortir de l'eau à la manière d'un hors-bord tirant un skieur nautique.

5. toit amovible : « *toit rigide (en tôle ou en matière plastique) amovible de certaines automobiles.* »

La capote en toile, qui protège la voiture décapotable en été, est généralement remplacée en hiver par un toit amovible.

Réponses p. 27

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

LA NÉBULEUSE ANGLOPHONE (*)

Pierre BERTRAND, sénateur honoraire

La prééminence de l'anglo-américain dans le monde et son attraction universelle nous incitent à nous interroger sur le fondement de ces phénomènes. Le paradoxe réside dans l'indifférence patente des anglophones à la propagation quasi désordonnée de leur langue : sans qu'ils adoptent des structures culturelles spécifiques, la mondialisation accentue spontanément cet envahissement implicite.

Autre anomalie, le *Commonwealth* n'inclut pas les USA, pays cependant le plus peuplé d'anglophones ! Quelques derniers carrés de puristes, en Angleterre, se posent en défenseurs anachroniques de l'anglais "classique" ; ils estiment que les Américains sont les fossoyeurs de la langue anglaise, mais ils ne recueillent que le désintérêt poli de leurs compatriotes britanniques. Il n'existe à l'évidence aucune similitude avec l'action de la Francophonie, protectionniste, centralisatrice et normative. Le *Commonwealth* s'apparente plutôt à un club auquel adhèrent les anciens membres de l'Empire britannique. L'enjeu est d'ordre politique et économique. Ni la défense de la langue, ni son enseignement ne sont ses objectifs.

Le Royaume-Uni abrite le *British Council*, outil limité qui répond aux demandes ponctuelles et locales, le plus souvent commerciales : son projet n'est pas de promouvoir la langue anglaise. Il n'y a donc rien d'analogue, par exemple, avec le réseau mondial des 220 Alliances françaises subsidiées par Paris auxquelles s'ajoutent plus de mille associations de droit local, présentes dans 138 pays, avec 4.000 professeurs et 400.000 étudiants. Il serait également inadéquat de comparer cette impressionnante structure au service de l'apprentissage du français avec le seul "*Commonwealth of Learning*" existant, basé à Vancouver, qui anime depuis 1987 diverses actions d'enseignement et de formation à distance, s'appuyant sur environ 40 personnes. Mais l'étude de l'anglais est également exclue de ses activités !

Le *Commonwealth* compte 54 Etats. L'Organisation internationale de la Francophonie comprend 55 États et gouvernements adhérents. Au cours des quatre dernières années, une dizaine de rencontres bilatérales officielles sur des sujets internationaux d'intérêt commun se sont tenues, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Les problèmes de développement, d'environnement, de droits humains, de démocratie, de la paix, des nouvelles technologies, de culture, d'accès aux marchés ont été utilement débattus. Notons que sept pays sont à la fois membres des deux organisations : Cameroun, Canada, Dominique, Maurice, Sainte-Lucie, Seychelles et Vanuatu.

Ce n'est pas un hasard si l'on dénombre aujourd'hui dans le monde 175 millions de francophones et 500 millions d'anglophones. Dès le XVIII^e siècle, la prépondérance britannique s'affirme : les mers du globe sont anglaises et la Grande-Bretagne devient la première puissance économique mondiale. Au XIX^e siècle, l'Empire britannique confirme une hégémonie qui s'étend à tous les continents.

Le déclin viendra au XX^e siècle avec celui de l'Europe, en majeure part ruinée par les conséquences de ses guerres fratricides. Les États-Unis d'Amérique, sans forcer leur dynamisme, ont occupé le terrain et pris naturellement le relais de cette suprématie politique, économique et subsidiairement linguistique. Nul besoin de prosélytisme pour assurer à l'anglo-américain une diffusion privilégiée, qui se produit sans effort. L'effondrement de l'URSS rivale leur a d'autre part laissé les mains libres. Le contrepoids en tous domaines devrait venir d'une Europe enfin solidaire, si la Chine ne la devance.

Nos égoïsmes nationaux s'inclineront-ils à temps ?

(*) Source: La Francophonie dans le monde, 2002-2003. Rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

LE FRANÇAIS EN LOUISIANE

Près de 300 professeurs (d'origine française, suisse, wallonne, canadienne, haïtienne, etc.) enseignent actuellement dans cet État américain, petite partie de l'immense territoire vendu, il y a deux siècles, par le Premier consul Bonaparte à la jeune République des États-Unis.

Les écoles louisianaises pratiquant l'immersion en français regroupent la moitié des enfants scolarisés ; c'est un signe évident de vitalité ! Elles existent surtout dans le sud de l'État (1) : à la Nouvelle-Orléans, à Baton Rouge et à Lafayette. Cette ville, pionnière en la

matière, compte d'ailleurs plusieurs établissements de ce type. Précisons que pour 70 % des élèves « immergés », le français est parlé en famille, principalement chez les Cajuns, descendants des Acadiens déportés par les Anglais en 1755 (« le Grand Dérangement ») mais aussi parfois chez les Indiens !

Enfin, il est à noter que, selon des pédagogues américains, beaucoup de ces élèves obtiennent de très bons résultats aux tests nationaux et les conservent tout au long de leur parcours scolaire.

(Informations communiquées par Anne-Sophie Charlier, Liégeoise d'origine et enseignante à Lafayette).

NB : Signalons l'existence du périodique *Louisiane*, édité par les Amitiés belgo-louisianaises. Rens. : M. Albert KAY, 148, rue d'Angoussart - 1301 Bierges Tél. + fax : 02 653 07 51.

(1) Dans les écoles non « immersives », le français ou l'espagnol (surtout dans le nord) est enseigné à raison de 3 h/semaine

A Ceux qui nous mentent quand ils nous font croire que les Wallons seraient les mal-aimés en cas de réunion de la Wallonie à la France

Souvenez-vous, il était journaliste sportif à la RTBF, ses reportages tranchaient par leur impartialité et la compétence qu'il y apportait.

Arrivé à l'âge de la retraite, il choisit d'aller s'installer avec sa petite famille en Bourgogne. Récemment, interrogé par Radio Nostalgie et par la RTBF, il eut tout loisir de dire combien l'accueil qu'il avait reçu parmi les vignes avait été chaleureux et combien son intégration avait été aisée pour toute sa famille.

Son nom : **FRANCK BAUDONCQ**.

On aime ou on n'aime pas, cela revient chaque année, il y est question de chansons. Vous avez gagné ; il s'agit bien du Concoursurovision de la chanson. Et savez-vous qui représentera la France à cette occasion ?

JONATHAN CERRADA, un Liégeois (d'Ans) qui a gagné la « Star Académie ».

Carolos et champions de France... S'agit-il de prémonition ?

C'est, en tout cas, une bien belle réalité : l'équipe championne de France de foot en fauteuil est : Charleroi.

Manu, capitaine de l'équipe évoque son bonheur : *« Le sport me fait oublier mon handicap, me donne envie de me battre. Ce titre de champion de France en nationale m'a fait du bien. Nous étions en division nationale, nous montons en D2. Je veux que nous arrivions en D1. C'est ma raison de vivre. »*

Ce sont les gosses de l'école qui avaient vu le foot en fauteuil au téléthon. Marianne, leur prof de gym et entraîneur, nous dit : *« je suis allée aux formations d'entraîneurs à Paris. L'équipe de France nous a aidés à démarrer. En avril 2000, ils sont venus à Charleroi pour un match d'exhibition, puis, nous avons monté notre équipe, sans moyens, sinon les 1500 euros que nous*

donne l'école et le soutien de gens de bonne volonté. Une saison nous coûte 3000 euros. Nous avons introduit notre candidature auprès de la fondation Roi Baudouin. »

Le football en voiturette n'est pas une mince affaire en France, puisque plus de 80 équipes sont en lice. Une belle occasion à saisir pour d'autres clubs de chez nous de rejoindre Charleroi et de participer à un championnat intéressant.

Ce qui n'empêche pas le journaliste du *Soir*, Marcel Leroy, d'appeler à créer une fédération en Belgique (sans doute veut-il dire en Communauté française, le sport étant dévolu aux Communautés depuis belle lurette).

Allons, Monsieur Leroy, laissez un instant le belgicisme de côté, même si la direction actuelle de votre quotidien vous en voudra, et ne voyez que l'intérêt de ces jeunes que vous avez côtoyés.

Et vous, Monsieur Van Cauwenberghe, ne trouvez-vous pas que, pour ces jeunes, l'intégration dans le championnat français soit la chose la plus valorisante ? Certes, pour l'instant, il ne doit pas vous être facile de reconnaître que la France offre de larges perspectives face à un repli wallon non désiré, mais inéluctable lorsque votre partenaire flamand aura choisi le confédéralisme que vous nommez vous-mêmes séparatisme qui ne dit pas son nom. Vous n'êtes pas assez sot pour croire que la Wallonie seule pourra offrir à ses citoyens ce qu'offrira la solidarité d'un véritable État, l'État français.

Paul DURIEUX

* Dans cette même rubrique, je vous parlerai lors de notre prochain numéro d'un tireur à l'arc de Bouillon qui, au sein du club de Sedan, s'épanouit dans le championnat de France.

IN MEMORIAM

Ce 6 janvier 2004, Jean Antoine Hardy nous quittait. De 1968 à 1978, il milita au sein du Rassemblement wallon avec la fierté d'afficher l'option de la réunion à la France. Avocat en 1974, juge de paix suppléant en 1980, il fut secrétaire politique de l'ADW (Alliance démocratique wallonne), présidée par P.-H. Gendebien de 1985 à 1989. En 1992, il rejoignit tout naturellement le Mouvement wallon pour le retour à la France du regretté Maurice Lebeau avant de participer à *Wallonie-France*. Ces dernières années, il se distanca du militantisme pour se recentrer sur ses activités professionnelles.

A ses Parents et à sa Famille, *Wallonie-France* présente ses condoléances les plus sincères.

UNE PENSÉE INDIGENTE ?

Marc PHILIPPE

Alors que les états-majors des partis flamands fourbissent leurs armes en vue d'un scrutin régional qui s'annonce d'ores et déjà musclé, le Ministre-président wallon continue, à l'instar de la classe politique francophone, de se répandre en propos apaisants, minimisant ainsi la portée des revendications flamandes. Son discours n'a qu'un but : empêcher les citoyens de prendre conscience des graves conséquences de cette nouvelle offensive flamande pour la Wallonie. Ainsi, dans une récente interview accordée à l'hebdomadaire *Le Vif/L'Express*, n'a-t-il pas hésité à qualifier le projet réunioniste de « pensée indigente ».

Sur quelles bases M. Van Cauwenberghe s'appuie-t-il pour qualifier de la sorte le réunionisme ? Premièrement sur le postulat, émis par le réunionisme, de l'avènement inéluctable d'un État flamand indépendant, ce qui, d'après l'hôte de l'Élysette, ne serait nullement démontré et passerait donc pour une erreur complète d'analyse, voire relèverait du pur phantasme. Si M. Jean-Claude semble avoir eu connaissance du chantier institutionnel de la Belgique depuis plus de 30 ans, il feint toutefois de croire que celui-ci est arrivé à son terme. Le moins que l'on puisse dire est que cette vision fait fi du sentiment nationaliste qui pousse une majorité de Flamands à vider petit à petit de sa substance l'État fédéral. Quand bien même la Flandre ne deviendrait pas indépendante au sens strict, croit-il sérieusement qu'une Flandre, continuant à s'appropriier tous les leviers de la puissance publique et renforçant ainsi en sa faveur des rapports de force au sein d'un État belge déliquescant, représente un bien pour la Wallonie ? Les réunionistes pensent, au contraire, qu'il est plus qu'urgent de mettre fin à une telle situation et de rechercher sans tarder, c'est-à-dire avec la France, de nouveaux liens et de nouvelles solidarités qui doivent permettre de refonder durablement la Wallonie.

Cela nous amène au deuxième « constat d'indigence » suivant M. Van Cau : le réunionisme présupposerait une incapacité des Wallons à se prendre en charge. D'une telle incapacité découlerait le projet de se jeter dans les bras de Français qui montreraient la voie à suivre aux braves Wallons. Dans ce scénario, le bon M. Van Cau prend peur et s'interroge : qu'advviendrait-il alors d'institutions wallonnes phagocytées par une régionalisation française qualifiée de « faible » ? Se rappelle-t-il encore pourquoi la régionalisation en Wallonie a pris le visage qu'on lui connaît aujourd'hui ? N'est-ce pas là la conséquence de l'abstention d'un État belge indifférent au désarroi d'une Wallonie en plein déclin économique ? Souvenons-nous : c'est le Mouvement wallon, bien plus que le parti de l'actuel Ministre-président, qui a fait aboutir la régionalisation ! Les pouvoirs de la Région wallonne étaient censés lui permettre de mettre en œuvre sa relance économique.

Hélas ! ce n'est pourtant pas ce qui s'est passé : en investissant les nouvelles institutions régionales, les partis de pouvoir, se sont empressés de continuer le clientélisme à la belge. De multiples exemples, comme la gestion partisane des fonds européens de l'Objectif 1 en Hainaut ou les engagements « recommandés » du personnel des administrations wallonnes viennent le démontrer. Ces pratiques se sont révélées calamiteuses et paralysantes pour la Wallonie. Lorsque le réunionisme fustige ces travers, ce n'est pas pour révéler une incapacité qui serait naturelle aux Wallons, comme le laisse entendre M. Van Cau, ce qui serait absurde, mais pour les inciter à utiliser tout leur potentiel. Ils ont à se libérer des carcans étouffants imposés par une participation omniprésente dont le seul but est aujourd'hui de se perpétuer. Voilà, M. Van Cau, où réside la véritable indigence.

BREVE

Devinette : qui a fourni la carte ?

Sur ARTE, chaque samedi de 19 h à 19h45', se déroule l'émission *Forum des Européens*. Le 31 janvier dernier, il est question des compagnies charters qui développent les vols *Low Costs* (à coûts réduits) ; on parle de Charleroi dont l'aéroport (Brussels South Airport) est situé en Belgique, dit la journaliste française Anne-Sophie Mercier. Et sur l'écran du studio, apparaît simplifiée la carte de la ... BELGIË !

« L'AFFAIRE THONE »

Les « révélations » d'Hervé Hasquin ont été complaisamment rapportées notamment par Christian Laporte (*Le Soir*, 23/01/04) et Isabelle Philippon (*Le Vif/L'Express*, 23/01/04) ; elles ont suscité pas mal de réactions. Ainsi :

François Perin, ancien ministre, se dit étonné de voir G. Thone repris parmi les fondateurs du Rassemblement Wallon ; cela est faux et, d'ailleurs, il n'y milita même jamais. « Quand j'ai rencontré Georges Thone après la guerre, dans les années 60, il était... gaulliste ! Il recevait à sa table diverses personnalités, non seulement Fernand Dehousse, mais aussi André Genot, successeur d'André Renard à la tête du mouvement populaire wallon : curieuses fréquentations pour un homme d'extrême droite. Sans doute avait-il changé d'avis en raison de son idée fixe : le rattachement à la France, quelle que soit la nature du pouvoir politique de la République. Il serait resté du même avis, même si la France avait été communiste ! J'ai été témoin de ces propos.

Votre dernière phrase est inutilement malveillante : Comment le mouvement wallon de guerre pouvait-il voir son 'brevet de résistentisme écorné' par un homme qui n'en fit jamais partie ?

Par contre, un des leaders les plus acharnés du mouvement wallon pendant la guerre, tel que François Simon, ne se tourna pas vers Pétain à Vichy mais, au contraire, prit contact avec de Gaulle à Alger ! (*Le Soir*, 28/01/04).

Paul-Henry Gendebien, président du RWF, reproche au *Soir* de donner à l'affaire une importance démesurée qui pourrait faire oublier que « l'immense majorité du Mouvement wallon se situa tout au long de l'histoire dans le camp des démocrates, des travailleurs et de la résistance pendant la guerre.

Un exemple parmi des milliers d'autres : celui de Marcel Thiry, poète éminent, académicien, sénateur du Rassemblement wallon. Thiry mériterait une page entière du journal pour son engagement lucide et courageux dès avant la guerre, pour sa dénonciation du fascisme. Or, Thiry était un réunionniste. (...) Par la place donnée dans vos colonnes à l'affaire Thone (...) ne vise-t-on pas à semer insidieusement le doute sur tout le réunionnisme ? (...) Ma conviction, c'est que le régime a peur de nos idées parce qu'elles sont la seule alternative pour la Wallonie et pour Bruxelles à un système belge en voie d'évaporation (selon Karel De Gucht) et de dislocation. (...) »

Par une réponse embarrassée, Christian Laporte a cherché à se disculper, niant avoir eu aucune arrière-pensée.

Claude Jadoul, journaliste, a réagi par une lettre parue dans *Le Soir* : « L'élément principal de la prétendue affaire Thone, c'est-à-dire ses contacts avec Vichy, est parfaitement connu de tous et depuis longtemps. Il s'est rendu auprès du personnel de Vichy à l'instar d'un Henri Frenay, grand résistant, animateur du réseau Combat, qui le raconte dans ses mémoires. Sans omettre un certain François Mitterrand. A l'inverse de la principale autorité du pays occupé, Thone ne s'est pas rendu à Berchtesgaden en uniforme de lieutenant-général pour y serrer la main

d'Hitler ; voilà qui devrait relativiser les pseudo-révélation de votre informateur. Grand bourgeois libéral de Liège, notable, animateur de l'association Le Grand Liège, il n'a jamais figuré sur les listes de la collaboration, ni été inquiété par l'auditorat militaire. Son crime à vos yeux (ou du moins à ceux de votre informateur ?) : Thone était un militant wallon, pire : un rattachiste. C'est à ce titre qu'il a participé au Congrès national wallon d'octobre 1945, présidé par le futur ministre d'État Joseph Merlot, bourgmestre de Seraing, ministre à plusieurs reprises, de retour des camps de concentration. Ce congrès a abouti, ainsi que vous le savez, à un vœu majoritaire de rattachement à la France, avant que Merlot, pressé par le maréchal Montgomery of Alamein, véritable gouverneur militaire du pays, n'oriente le vote vers une solution fédéraliste que notamment Charles Phisner (prix Goncourt 1937) dut accepter le cœur déchiré.

Votre historien est bien sûr au fait de tout cela. Il n'a d'autre but, en politicien chevronné, que de porter atteinte à l'image du mouvement wallon en général et du « rattachisme » en particulier (...) À quelques mois des élections régionales, Hasquin n'a pas raté l'occasion de servir un régime qui se disloque. »

Ndlr : Le 28 janvier, la rédactrice en chef du journal, Mme Béatrice Delvaux, a répondu directement à M. Jadoul : « Comparaison n'est pas raison : vous semblez minimiser, à tout le moins, la collaboration de M. Thone en la mettant en rapport avec l'entrevue du roi Léopold III à Berchtesgaden. Notre collaborateur Christian Laporte n'est pas de cet avis : il est suffisamment prouvé aujourd'hui que le Roi avait opté pour le 'moindre mal'. Entendons-nous bien : Léopold III était pour un nouvel ordre européen, pas pour le nazisme. Là où les écrits de Thone montrent tragiquement, qu'il avait fini par s'identifier à Vichy, par aveuglement pour la France. Nous ne saurions assez vous conseiller de lire les lettres, franchement racistes, de Thone pendant cette période. S'il a été réhabilité après la guerre, c'est parce qu'il y a eu une réelle omerta : là, nous vous renvoyons directement à un texte du Professeur Hasquin (Mme Delvaux conseille in fine à M. Jadoul de transmettre ses remarques à l'auteur).

A notre tour, nous faisons observer à Mme Delvaux que le mot « réhabilité » est impropre, puisque G. Thone n'a jamais été accusé de collaboration. D'autre part, M. Rogissart (voir son article pp. 4-5) nous a confirmé n'avoir trouvé nulle trace de « lettres franchement racistes ».

Mme Magda Dechesne-Charles (Waterloo), qui estime disproportionné le retentissement donné à « l'affaire Thone », a également écrit au *Soir* : « Pourquoi et d'où ces documents sortent-ils maintenant ? Dans le Dictionnaire d'Histoire de Belgique d'Hervé Hasquin (*Didier Hatier, Namur, 2000*), il est simplement indiqué que Thone avait adressé un mémorandum au gouvernement de Vichy sur la possibilité d'un rattachement de la Wallonie à la France, en cas de négociations internationales. C'était donc connu ! Pourquoi prendre feu aujourd'hui ? D'après les Mémoires de guerre du général de Gaulle, le président Roosevelt n'a traité qu'avec Pétain aussi longtemps que cela lui fut possible.

Et par la phrase : 'Jusqu'à trahir son ami Truffaut qui perdit la vie lors de manœuvres de l'armée belge en Grande-Bretagne, en transmettant sa correspondance aux pétainistes !', faut-il comprendre que Thone serait responsable de la mort accidentelle de cet homme loyal et courageux ?

En outre, pensez-vous que les Wallons réunionistes (30.000) soient plus dangereux que les Flamands du Vlaams Blok (600.000) ou le FN ? Mais les Flamands peuvent tout se permettre (quia nominor leo) et, comme a dit un jour P.-H. Spaak : 'Un Wallon wallon est un Wallon qui m'embête'. Cela me rappelle le général de Gaulle qui a écrit : 'La France avait toujours tort du moment qu'elle s'affirmait'.

Pourquoi certains rêvent-ils d'asservir les francophones ? Comme on ne peut pas compter sur les Flamands pour sauver la Belgique, il faut museler les Wallons.

Quant à votre phrase finale, ... 'Le Mouvement wallon y eût vu son brevet de résistancialisme écorné', cette phrase qui se veut lapidaire produit un effet désagréable, malgré le conditionnel passé. Et pourquoi l'intervention de P.-H. Gendebien est-elle qualifiée de 'mauvais procès d'intention' ?

Jean Dufrane (Woluwe-St-Pierre) perçoit aussi une manœuvre pré-électorale de la part de M. Hasquin, « devenu un homme politique qui écrit des ouvrages historiques (...) L'universitaire Hasquin cède ici la place au politicien pour garder son plat de lentilles ; (quant aux) Hennuyers, ils ne

veulent pas devenir les Corses du Nord » (ndlr : reprise du refrain bien connu !). J. Dufrane conclut que, de nos jours, « il est préférable d'être Corse dans la France que Wallon dans la Belgique où toute aide unilatérale de l'État à la Wallonie est inconcevable. »

Le 9 février à Paris, M. Robert Collignon, dénonçant la proposition de certains Wallons à se dénigrer, ajoutait : « Pire, il arrive quelquefois que l'on pratique l'auto-flagellation. Ainsi, quand, au nord du pays, on réclame avec insistance l'amnistie pour les anciens collaborateurs, en Wallonie, après un long travail de recherche, on jette le discrédit sur un mouvement de résistance, en ne reculant pas devant les amalgames. On n'hésite pas à laisser entendre que le Congrès wallon de 1945 aurait été financé par l'argent de la collaboration de Vichy, alors qu'il était présidé par Joseph Merlot, un homme qui avait payé son engagement dans sa chair, derrière les barbelés des camps. »

* * *

Tout ce qui précède illustre bien ce que constatait Jacques Juliard (*Le Nouvel Observateur*, 22/01/04) : *L'escalade verbale. Il n'est plus guère de débat politique où l'on commence par traiter son adversaire de nazi, à tout le moins de suppôt de Vichy (...). Les impératifs de la 'communication' actuelle imposent partout le primat de la passion sur la raison, du mensonge sur la vérité, du fanatisme sur la fraternité.*

DUCARME DÉCHAUSSÉ



Si prompts à chercher l'omerta autour de Thone, les gens du MR devraient abjurer celle qu'ils accordèrent à Daniel Ducarme pendant au moins six mois pour ses péchés fiscaux. Au lieu de cela, ils le promurent et le décorèrent

aujourd'hui du beau titre d'homme d'honneur. Mieux : ils nient sa faute – qui pèse dix millions d'anciens francs – en y collant l'étiquette d'affaire privée, comme si cet adjectif était absolu et comme si la mauvaise action privée d'un homme public n'entachait pas sa fonction, en particulier (si l'on peut dire !) dans un parti qui se prétend vêtu de lin blanc et de probité candide.

M. Ducarme incarne en politique la bâtise à front de taureau dont parlait Flaubert. Il eût été miraculeux qu'il fût, tel Van den Boeynants, un expert subtil en fraude fiscale. S'absenter de

son devoir de contribuable pendant quatre ans d'affilée, c'est, dans la position qu'il occupait, se conduire en invité virtuel de quelques dîners de cons.

Enfin, voilà mis sur la touche un belgicain épais parmi les endurcis. Nous jugerons son successeur à l'œuvre, mais nous reconnaissons déjà, dans le choix de Mme Ries, un bond en avant dans le respect de la culture et de la qualité civique. Sous bénéfice d'inventaire, cela va de soi.

J. R.

L'APPEL...

En 2003, M. Daniel Ducarme lançait un « Appel aux réformateurs » (1). Court extrait : « Si vous croyez que le défi du politique est de répondre aujourd'hui à la condition citoyenne afin que l'État et chaque citoyen assument, en pleine connaissance de cause, ses droits et ses devoirs (...)

Si vous croyez en cela et qu'il importe à tout citoyen de travailler au bien public et de faire cause commune avec celles et ceux qui ne veulent pas perdre tout à fait la valeur d'être un citoyen responsable de ses droits et de ses devoirs vis-à-vis de la communauté. Alors nous en appelons à votre adhésion... » Mais nous adhérons, M. Ducarme, nous adhérons et vous remercions grandement pour

votre pathétique appel à la pratique d'une morale citoyenne ! Tiens, après le célèbre Appel du 18 Juin, en v'là un aut' maint'nant !

(1) *Du cœur à l'ouvrage !...* (programme du MR, éd. Luc Pire, 2003, pp. 277 et 279).

IL Y A 92 ANS, JULES DESTREE...

En août 1912, Destree publiait sa *LETTE AU ROI* sur la *Séparation de la Wallonie et de la Flandre*, parue dans *La Revue de Belgique* – 15 août/1^{er} septembre (Bruxelles, Weissenbruch, in-8°, 24 pp.).

Dans le n° 51, nous en avons reproduit les pp. 14-16. En voici la suite : pp.17-18-19 partie.

Ils nous ont pris notre liberté. Ce point touche directement à la politique, Sire. J'ai été mêlé à celle-ci, passionnément, avec toute l'impétuosité de convictions ardentes. Cependant, j'essayerai d'en parler de façon toute objective, avec l'indifférence d'un entomologiste observant des insectes ou d'un chimiste suivant une expérience de laboratoire.

L'an dernier, le 15 août, les partis d'opposition réunirent à Bruxelles une formidable manifestation pour revendiquer le suffrage universel et protester contre le projet de loi sur l'enseignement primaire dû à M. Schollaert. Quelques jours plus tard, les catholiques réunissaient à Louvain une manifestation non moins colossale en l'honneur de M. Schollaert. C'étaient deux armées ardentes, enthousiastes, décidées à la lutte. Si elles s'étaient rencontrées, cela eût fini par des coups. A Bruxelles, la très grande majorité des manifestants venait de la Wallonie. A Louvain, la très grande majorité venait de Flandre. Attestation nouvelle de la dualité de Votre royaume, divergence fondamentale affirmée cette fois sur le terrain politique, avec toute la violence et la passion qu'on y sait apporter.

Les élections générales de cette année enregistrèrent à nouveau cette profonde divergence, avec une netteté qui peut-être n'avait jamais été aussi éloquente. La Flandre s'avéra dévouée au gouvernement ; la Wallonie, hostile. Il y eut en Belgique quatre arrondissements qui, malgré la représentation proportionnelle, n'accordèrent aucun député à l'opposition ; tous quatre sont des Flandres : Roulers, Turnhout, Hasselt, Tongres-Maeseyck. Dans les autres arrondissements flamands, les majorités catholiques furent énormes. En revanche, l'opposition recueillit des majorités considérables en Wallonie. La Wallonie anticléricale s'oppose à la Flandre catholique aussi péremptoirement que les manifestations de Bruxelles et de Louvain. Je sais qu'on a raillé la simplicité de cette vision. Qu'il y ait des libéraux et des socialistes en Flandre, des catholiques en Wallonie, qu'il niera ? Mais lorsqu'on cherche à étudier des phénomènes d'ensemble, il faut se contenter de vues générales. Nous disons en histoire naturelle que les poissons nagent et les oiseaux volent, et cela reste, dans la généralité, exact, malgré l'existence des canards et des poissons volants.

Au surplus, voyons les chiffres. Je prends ceux qui suivent au Bien Public. Ils ne sont peut-être pas rigoureusement exacts, mais les modifications qu'ils pourraient devoir subir ensuite des opérations de validation des pouvoirs, ne sont pas de nature à affaiblir les conclusions que j'en veux tirer.

Arrondissements de langue française : Charleroi, Thuin, Mons, Soignies, Tournai, Ath, Liège, Huy, Waremme, Verviers, Nivelles, Arlon, Marche, Bastogne, Neufchâteau, Virton, Namur, Dinant, Philippeville.

Opposition. 708.056

Gouvernement 466.927

Arrondissements de langue flamande : Gand, Eecloo, Alost, Audenaerde, Saint-Nicolas, Termonde, Tongres, Maeseyck, Hasselt, Saint-Trond, Louvain, Anvers, Malines, Turnhout, Bruges, Courtrai, Ostende, Furnes, Dixmude, Roulers, Thielt, Ypres.

Gouvernement 733.097

Opposition. 382.924

Le parallélisme inverse de ces résultats est extraordinaire. Il serait plus caractérisé encore si les circonscriptions électorales

correspondaient plus exactement à la division linguistique.

Cette situation est évidemment grave. Elle révèle l'opposition des idéals du Nord et du Sud. L'on n'y conçoit pas de même les directions à donner aux affaires publiques. Bien plus, les mêmes mots essentiels : liberté, justice, prospérité nationale, divisent, au lieu de rapprocher, puisqu'ils ont un sens différent selon qu'on les prononce en Flandre ou en Wallonie. La petite presse électorale est particulièrement édifiante à cet égard ; alors que dans les milieux de culture intense et contradictoire, la discussion ne porte que sur l'appréciation des faits, et non sur les faits eux-mêmes, les malheureux lecteurs de ces petits journaux ont du monde extérieur la vision la plus faussée qu'on puisse imaginer. Un paysan de la Campine et un ouvrier wallon ont ainsi chacun des sympathies et des admirations qui feraient horreur à l'autre. La propagande électorale ainsi entendue prépare à la guerre civile deux peuples ennemis et ne pouvant se comprendre.

La force seule donc décidera dans ce conflit redoutable. Et voici, entre ces deux peuples dressés, que Bruxelles vient assurer définitivement la prédominance flamande. Les Wallons sont donc vaincus, et pour longtemps. Ils mettent maintenant dans le suffrage universel l'espoir d'une revanche. Il n'est pas du tout certain que le suffrage universel la leur procurera. Il n'est pas du tout certain qu'un gouvernement de gauche oserait s'affranchir de la tutelle flammingante. D'ailleurs, les Flamands, plus nombreux déjà, sont plus prolifiques. Les Wallons sont donc, et seront de plus en plus exposés à voir le pouvoir central contrecarrer leurs directions mentales, anéantir leurs espoirs, leur imposer des conceptions étrangères.

Jadis, l'alternance des partis était aussi l'alternance des influences régionales. Aujourd'hui, l'avenir paraît fermé à cette éventualité. Nous nous trouvons, en fait, dans la situation d'un peuple vaincu et annexé, comme l'Alsace-Lorraine vis-à-vis de l'Allemagne. Nous avons des maîtres de race étrangère. Les lumières qui éclairaient les chemins de la nation nous viennent de Vorst ou de Turnhout.

Il n'est point d'épisode plus caractéristique de l'oppression du pouvoir central que la lutte sournoise entreprise par le ministre de l'industrie et du travail contre les institutions de la province du Hainaut. Vous connaissez, Sire, ce magnifique effort. Vous vîtes autrefois, en Votre qualité d'héritier présomptif, poser la première pierre de l'Université du travail, et Vous êtes revenu, en roi, visiter le monument achevé. Vous avez compris, Vous, que ces œuvres d'enseignement technique étaient un merveilleux et fécond moyen d'améliorer la condition ouvrière, et que cette démocratie s'accordait adéquatement aux intérêts vitaux de notre région qui ne peut prospérer et soutenir la concurrence sur le marché du monde qu'au prix d'un personnel ouvrier d'élite. C'est à cette œuvre-là, c'est à l'institution touchante de l'École des Estropiés, c'est à l'École des Mines qu'un ministre, aveuglé par l'esprit de parti, a déclaré une guerre sans merci. Ainsi, quand la Wallonie cherche à se réaliser, dans le cadre restreint de l'autonomie provinciale, le pouvoir central intervient pour paralyser son essor. Si cela doit se généraliser, si de plus en plus, nous devons subir, même chez nous, la loi d'un gouvernement qui nous est imposé par la Flandre, que restera-t-il de notre liberté wallonne ?

Ils nous ont pris notre langue...

(A suivre)



À PROPOS DU « COQ HARDY »

M. Roland FERRIER, de St-Vallier de Thiey (Alpes-Maritimes), nous informe qu'il y a plus de 20 ans, *Le Soir*, « journal dit neutre de la capitale », avait complaisamment reproduit l'avis de lecteurs qui « s'efforçaient de détrôner le coq hardi ». Dans une réponse, parue dans l'hebdomadaire 4 millions 4 (revue des francophones de Wallonie-Bruxelles, 05/02/81), M. Ferrier citait notamment Georges de Crayencour qui, dans son *Dictionnaire héraldique* (1974), « avait relevé un nombre de cas où le coq figure dans les armes ou blasons de diverses familles et communes (...) notamment dans les armes de Versailles (...) En fait, le véritable sujet (des correspondants) du *Soir* qui publie leur prose est politique plutôt qu'héraldique. Le coq de la communauté romane de Belgique ne leur plaît guère, car il risque de contribuer à la prise de conscience d'un peuple, celui du sud, bien sûr.

On ne niera pas, en effet, avec Maurice Bologne (1) qui, lui aussi, a écrit en vain au *Soir*, que le coq qui figure sur les drapeaux français de la Révolution de 1789 et le coq de Jemappes qui commémore une victoire française, aient pu inspirer le choix de l'Assemblée wallonne de 1913, choix repris par le Conseil culturel en 1975.(...) Terminons en soulignant l'importance que, de tout temps, on n'a pas manqué d'attribuer au coq (...) Peut-être cette phrase de Shakespeare l'exprimerait-elle au mieux : 'J'ai ouï dire que le coq, qui est le clairon du matin, de son gosier haut et aigu, réveille le Dieu du jour et, qu'à son signal, dans la mer ou dans le feu, sur terre ou dans les airs, tout esprit divaguant et errant se hâte vers sa retraite' (Hamlet, acte I, scène I, 150-155 ».

(1) Le grand militant wallon M. Bologne est décédé en 1984.

«AUCUN LIÉGEOIS NE PEUT PLUS IGNORER NOTRE PASSÉ FRANÇAIS»

nous rappelle le Dr Fernand PIETTE, de Beaufays :

C'est à Liège que les textes de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert ont été réédités et longtemps encore après que cette somme de savoir, issue du Siècle des lumières, ait été interdite par le pape, en tant qu'écrit « séditionnel » (1).

C'est à Liège que s'est déclenchée notre propre « Révolution douce » ou « Heureuse Révolution » en août 1789, c.-à-d. presque simultanément avec la Révolution française.

C'est à Polleur, le 15 septembre de cette même année, que fut rédigée notre propre Déclaration des Droits de l'Homme lors d'un congrès où le vote presque unanime des participants s'est prononcé en faveur de notre rattachement à la France. Nous devons,

hélas !, subir deux restaurations sanglantes de l'Ancien Régime.

En 1793, libérés par le général français Dumouriez, c'est à Liège même que nos concitoyens, à une écrasante majorité (2), se prononcèrent de nouveau pour notre fusion avec la France, pays de notre propre culture et de notre langue, pays que nous portons dans notre cœur. La confirmation de cette réunion à la France fut proclamée par la Convention nationale le 8 mai 1793. Elle nous engagea dans vingt ans de vie liégeoise purement française.

Liège, alors chef-lieu du département de l'Ourthe, fut brillamment organisée par nos préfets Desmousseaux et surtout Micoud d'Umons, remarquables hommes de progrès qui furent de très bon conseil pour accomplir les réformes dont nous avions tant besoin : renouveau de notre hôpital de Bavière, cours de médecine qui formèrent la véritable base de notre future Université, stimulation énergique du génie manufacturier de nos capitaines d'industrie, et enfin réouverture et relance des activités scientifiques et des Beaux-Arts de la Société Libre d'Émulation, fondée par notre prince-évêque éclairé Velbruck en avril 1779.

(1) Ndlr : dès 1782, l'imprimeur liégeois Clément Plomteux, associé à son collègue parisien Charles-Joseph Panckoucke, rééditait l'ouvrage sous le titre d'*Encyclopédie Méthodique* en deux formats : in-4° (42 volumes de textes et 7 de planches) ; in-8° (84 volumes de textes et 7 de planches). Chaque édition coûtait 672 livres tournois (environ 3320 euros), somme représentant plus d'un ans et demi du salaire d'un ouvrier qualifié parisien.

(2) Ndlr : le vote de réunion de 1793 a fait l'objet d'un article paru dans notre périodique en décembre 1993. Ce texte de 2 pages peut être demandé à la rédaction.



M. André Flahaut, ministre belge de la Défense, a mis en doute les capacités opérationnelles de l'armée des États-Unis. Indigné, le secrétaire d'État américain M. Colin Powell a protesté en téléphonant au Premier ministre belge Guy Verhofstadt (les journaux).

DES GOÛTS ET DES COULEURS

MARIE-CHRISTINE DELMOTTE

Geneviève DAVOISE

Un ouragan de joie et d'enthousiasme ; ses yeux bleu clair envoient dans les vôtres, en une communication étrange, ce flot de volonté et de gaieté. Son C.V. est une longue liste. Ses succès à Paris (où elle aimerait vivre, mais... !) sont, ces derniers temps, plus fréquents et appréciés qu'à Liège – Liège, ville qui reconnaît difficilement ses meilleurs artistes.

Née au Congo belge le 15 octobre 1959, elle revint à Liège pour des humanités en art classique et suivit un CAP d'études supérieures à l'Institut Saint-Luc, à Liège.



L'artiste au travail

Sa palette est fougueuse ; dehors, l'académisme ! Elle a l'amour du corps humain, femmes et hommes.

Très marquée par ses années d'Afrique, elle est allée en Tanzanie récemment avec sa petite fille, retrouver goûts et senteurs de ce pays qui l'a vu naître.

Paris l'attire, Paris l'accueille souvent depuis novembre 2002 : Salon d'Automne ; mai 2003, Galerie Thuillier au Quartier Beaubourg ; septembre 2003 : médaille d'argent, Académie de Lutèce, section Beaux-Arts ; novembre 2003, Salon d'Automne.

Depuis 1981, Marie-Christine Delmotte a présenté ses œuvres dans une trentaine d'expositions, à Liège, Namur, grand-duché de Luxembourg, Allemagne et Paris évidemment.

Nous ne pouvons que souhaiter un bel avenir à cette jeune femme si douée, si fervente, et que son nom apparaisse autant aux cimaises liégeoises qu'à celles de Paris.

Voulez-vous du soleil ? Rencontrez Marie-Christine Delmotte



*Une des statues du pont de Fragnée,
« La fleur » au pied des colonnes -
Aquarelle*



Pastel

(Photographies de Cécile Schurgers)

**Marie-Christine Delmotte,
29 C, rue de Bois de Breux
4020 Liège
tél. 04 73 55 22 06.**



ECHOS DE FLANDRE

(Des Flamands
parlent
aux Flamands)

Le 8 février dernier, le congrès du VLD a décidé de rester au gouvernement même en cas d'octroi du droit de vote aux étrangers. Ce qui fait dire à Luc Standaert (*Belang van Limburg*, 09/02/04) : « Le droit de vote des étrangers va poursuivre le VLD tout au long de la campagne. L'opposition flamande, avec le CD&V, la N-VA et le Vlaams Blok se chargeront bien de lui rappeler son attitude hypocrite dans ce dossier ».

Paul Geudens (*Gazet van Antwerpen*, 13/02/04) n'hésite pas à parler de putsch en évoquant l'éviction de Karel De Gucht de la présidence du VLD : « Le programme du VLD doit passer à la trappe afin de sauvegarder la paix au sein du gouvernement. Nous le savions déjà, et c'est une fois de plus confirmé, Elio Di Rupo est le véritable chef du pays (baas). Pour rester son ami, Guy Verhofstadt est même prêt à sacrifier son propre président de parti. »

Le *Laatste Nieuws* du même jour prétend que la vraie cause du départ de De Gucht réside dans un sondage secret qui indiquait que le VLD avait perdu un tiers de ses électeurs sur la question du droit de vote des étrangers et que le parti se trouvait désormais sous la barre fatidique des 20 %. Chose remarquable, la presse flamande n'a pratiquement pas évoqué la démission imprévue de Daniel Ducarme. Elle s'est focalisée sur les querelles de ménage du VLD. Dans le même esprit, les sondages préélectoraux du *Standaard* n'évoquent ni Bruxelles ni la Wallonie. Cette attitude unilatérale confirme que la presse du Nord considère que seule l'actualité de la Flandre est digne de l'intérêt des Flamands.

Derk Jan Eppink, interviewé par le magazine *Menzo* de février dernier, est journaliste politique au *Standaard*. Il travaille également pour le *NRC handelsblad* des Pays-Bas. Cet observateur privilégié de l'actualité politique belge se risque à comparer la situation chez nous et celle des Pays-Bas : « Le deuxième gouvernement violet hollandais n'était pas bon. C'est dans ce contexte qu'a émergé Pim Fortuyn. Maintenant, la Flandre possède naturellement un Fortuyn, le Vlaams Blok ». Et de prophétiser : « L'électeur trouve le cordon sanitaire injuste. Le Flamand s'identifie toujours à l'opprimé » (*underdog*). La Flandre a connu elle-même la position de minorisé. Ce sentiment est profondément ancré dans la culture flamande. Dès qu'apparaît un *underdog*, le flamand se dit : « Je trouve cela admirable. Et je vais l'utiliser pour balayer ces salauds d'en haut (sic). La Flandre vote à 60 % à droite. En Wallonie, c'est précisément le contraire, 60 % à gauche et 40 % à droite. Le VLD se situe à gauche (resic). Et il n'y a personne pour offrir un toit aux électeurs de droite.

Même Louis Tobback a dit que quelqu'un devait jouer le rôle d'un parti de droite. » Il y voit un potentiel de croissance énorme pour le Blok.

La *Gazet van Antwerpen* (23-26/01/04) critique vertement la (non-)politique de la ministre Laurette Onkelinx : « La Ministre a peu d'intérêt pour la Flandre. Elle cultive parfois une politique scandaleuse de 'La Wallonie d'abord'. Cela ne doit pas surprendre car le PS est un des partis les plus nationalistes de Belgique. Les affectations de personnel supplémentaire à la prison d'Iltre, au tribunal du Travail de Mons et de 3 magistrats supplémentaires à Charleroi se font très vite. Même si elles ne sont pas indispensables tandis qu'en Flandre, on attend du renfort pendant des années ». Le journaliste flamand lui reproche également de détricoter les projets de son prédécesseur flamand Marc Verwilghen, d'avoir modifié d'urgence la loi pour favoriser le retour en politique de Guy Coëme et de fermer les yeux sur les fondamentalistes musulmans tout en s'acharnant sur le Blok.

L'ancien commissaire européen Karel Van Miert (*Knack*, 22/01/04) prédit que le gouvernement va mourir de ses promesses intenables et de son manque de cohésion. Il rappelle que, « contrairement à ses voisins (ndlr : dont la France), la Belgique, qui pensait pouvoir échapper à des mesures draconiennes, n'a rien décidé en matière d'économie et de sécurité sociale. Elle devra improviser, avec toutes les incertitudes que cela suppose. »

Le cardinal Joos a fait des déclarations fracassantes au *P-Magazine* (21/01/04). Le vieil ami de Jean-Paul II condamne en vrac l'homosexualité, l'utilisation du préservatif et le suffrage universel (un homme, une voix), tout en jetant l'opprobre sur l'ensemble de la classe politique ! Eric Donckier (*Belang van Limburg*, 23/01/04), qui a déjà été mieux inspiré, conclut son éditorial par ces mots : « 95 % de ce que le cardinal Joos a dit était extrêmement intéressant. Ce ne serait pas plus mal que de nombreuses personnes le lisent et y réfléchissent ».

Le fondateur du site *Politicsinfo*, Jurgen Verstrepen, s'est confié au périodique satirique *'t Pallieterke* (24/12/03) : « L'observateur politique voit ce qui se passe en Flandre et en Wallonie. Un exemple : la Flandre possède 645 radars et la Wallonie seulement 2. Mais l'argent va dans les caisses du fédéral alors que la plus grande partie des rentrées est fournie par la Flandre. Il faut trouver un équilibre. Il faut arrêter par tous les moyens les transferts vers la Wallonie. » En butte au Commissariat flamand des Médias, le journaliste a dû abandonner son projet de site internet indépendant. Ce qui le pousse à cette constatation, plus valable encore pour la partie francophone du pays : « Une poignée de gens décide de l'actualité politique en Flandre. Les dernières élections ont été déterminées par la télévision ». Revenons sur les radars électroniques. Le *Belang van Limburg* (08/01/04) titrait en gras : « La Flandre contrôle et la Wallonie encaisse ». Karel Pinxten (VLD) a introduit un projet de loi portant sur la régionalisation du fonds des... amendes ! Selon l'ancien ministre de Jean-Luc Dehaene, « ce sont principalement les autorités wallonnes qui ne font pas d'effort pour promouvoir

>>>

la sécurité routière » alors que le produit des amendes est redistribué au prorata des communes.

Dans son communiqué du 14/02/04, la N-VA se réjouit de la création du *Vlaams kartel*, avec le CD&V. Un « anti-Di Rupo Blok », selon la formule de Paul Geudens (*Gazet van Antwerpen*, 16/02/04). Notons que l'exécutif du CD&V a approuvé l'accord à 91 % (à bulletin secret) ! Cela signifie en clair que les deux partis s'engagent à ne pas entrer dans un gouvernement sans la garantie formelle que les cinq résolutions du Parlement flamand de mars 1999 seront mises en œuvre. Pas de chance pour l'ancien président Stefaan De Clerck qui réclamait le départ de Luc Van den Brande, d'Eric Van Rompuy et de Miet Smet afin d'assurer le renouveau du parti (*Standaard*, 24/01/04). Dans les archives du parlement de la Communauté française (www.pcf.be), on trouve une répartition de Luc Van den Brande qui résume bien la mentalité de l'élite flamande : « *Qu'il s'agisse de mobilité, d'emploi, d'organisation judiciaire, d'aide à la santé, d'allocations familiales, de développement économique ou de qualité de la vie, il se trouvera toujours un homme politique qui estimera nécessaire d'étendre les compétences flamandes.* » (Doc. *Vlaams Parlement* 1573 - année 2002-2003). Un joli pied de nez à Van Cauwenberghe qui rêve béatement d'un statu quo institutionnel !

Que le CD&V ait conclu cet accord solennel constitue aux yeux des héritiers de la *Volksunie* un incroyable pas en avant vers l'indépendance de la Flandre. On ne résiste pas au plaisir de resservir la litanie des revendications de la N-VA. Elle montre que les réunificationnistes avaient raison en prédisant que le communautaire reviendrait inmanquablement au galop, quelles que soient les circonstances :

« *Des compétences sans partage de la Flandre en matière de soins de santé et d'allocations familiales, de politique de l'emploi, de mobilité (SNCB incluse), de télécommunications, de politique scientifique,...* Une politique flamande de l'impôt sur les personnes physiques. Une autonomie accrue en matière d'impôts sur les sociétés. La régionalisation partielle de la justice et de la

police. A propos de Bruxelles : la représentation garantie des Flamands à tous les niveaux de pouvoir bruxellois, le transfert des institutions biculturelles, la diminution du nombre de communes bruxelloises, le bilinguisme obligatoire des fonctionnaires bruxellois ».

Le même jour, le CD&V s'est fait (évidemment) plus sibyllin : « *Ensemble, nous voulons une Flandre avec plus de compétences afin de trouver une meilleure solution aux problèmes des Flamands* ». En quelque sorte, une variation du « *Ce que nous faisons nous-mêmes, nous le faisons mieux !* » Conclusion d'une journée peut-être historique : le mot « séparatisme » n'effraie plus les caciques du CD&V. Il s'agit d'une victoire personnelle de Luc Van den Brande qui a forcé l'accord avec Geert Bourgeois la veille... de son débat au Sénat parisien avec son « ami » Robert Collignon. Signe des temps ; l'ACV, le puissant syndicat chrétien du Nord, un des derniers garants flamands de la sécurité sociale fédérale suit l'évolution du CD&V avec attention, sans faire trop de vagues. De son côté, des rumeurs annoncent l'arrivée au SP.a de Mia De Vits. La raison ? La présidente de la FGVB-ABVV en aurait marre de s'éreinter à concilier des points de vue flamands et wallons totalement divergents en matière de politique sociale.

C'est André Monteyne, collaborateur de la revue *Meervoud* et candidat du CD&V aux dernières élections, qui aura le mot de la fin (*Tijd*, 13/02/04) : « *Il est clair que les Wallons voient leur position dominante en Belgique et le système des transferts financiers menacés. L'establishment belge a également peur. La prochaine progression du Blok pourrait donner le coup de grâce à un État belge déjà si fragile. C'est pourquoi les partis officiels essaient par tous les moyens de faire taire le Blok notamment en le privant de subsides* ».

Et si c'était ce vieux briscard de Luc Van den Brande qui, en portant le coup fatal au Royaume, brûlait la politesse à Filip Dewinter ?

Joël GOFFIN



ÉPINGLE DANS LA PRESSE

Veut-on acheter les Wallons ?

« *Des chèques-lecture wallons pour promouvoir la culture flamande* » a titré, avec gourmandise, l'hebdomadaire flamand *De Tijd* (02/12/03). On apprend ainsi que « *Charles Michel, le ministre des Affaires intérieures de la Région wallonne, répartit 500 chèques-lecture parmi les communes wallonnes qui assurent la promotion*

de la culture flamande et du bilinguisme. L'initiative de Charles Michel s'inscrit dans le cadre de l'action 'Je lis dans ma commune', une action en vue de stimuler la lecture en Wallonie »...

Louable en soi, l'opération des chèques-lecture, qui coûtera 130.000 euros aux contribuables wallons, se décompose en 13.000 chèques de 10 euros dont 500 (3 %) sont réservés à l'achat de livres flamands. Peu importe le faible pourcentage, retenons surtout de cette initiative :

- qu'aucune autre langue étrangère n'a été encouragée, même pas l'allemand, pourtant parlé en Belgique et par... 100 millions d'Européens ;
 - qu'il s'agit bien là d'un nouvel exemple de servilité d'un ministre wallon à l'égard de mère Flandre, d'autant plus que les communes de Wallonie qui promeuvent le bilinguisme recevront davantage de chèques !
- M. Michel, Charles du prénom, attendrait-il un geste en retour ?

De Charlemagne à Charlemichel

Comme nul ne l'ignore, l'empereur, dit « à la barbe fleurie », avait des *missi dominici* chargés de faire respecter ses ordres aux quatre coins de l'empire. Bientôt la Région wallonne disposera aussi des siens.

Plaisanterie ? Que non ! Il n'y a rien de plus sérieux que la transmutation des postes de 36 directeurs et secrétaires généraux de la Région susdite en autant de postes de « mandataires ». Chacun d'entre eux sera pourvu d'une « lettre de mission » ; ce seront donc des « chargés de mission ». À choisir par qui et selon quels critères ?

Certains, flairant un danger de basse politisation, s'inquiètent. Non, a répondu le ministre Charles Michel, « c'est une repolitisation au sens noble » (il n'a pas dit « impérial », ouf !). L'opération permettra, selon le même, de « clarifier les relations entre le gouvernement et l'administration ».

Il y a cependant gros à parier que, les « bonnes » habitudes se perdant difficilement, le groupe de 36 se compose demain de tant de socialistes, de tant de libéraux, et d'un rabiot de tant de sociaux-chrétiens (pardon, d'humano-nistes !). On verra bien.

Enfin, le gouvernement wallon a adopté les règles de promotion des fonctionnaires subalternes. Cela fera au moins quelques heureux.

« Choisir la médiocrité » et suite...

La carte blanche de P.-R. Mélon, ainsi intitulée et publiée par *Le Soir* (13/01/04) a d'abord suscité la réaction indignée d'un certain M. Noëls. Le 20 janvier, M. Yann Ducatteuw, d'Estaimpuis, remettait vivement à sa place ce preux champion de la Belgicanie : « Ce dernier dit préférer une Wallonie à la traîne de la Flandre plutôt qu'un rattachement à la France ! (...) Est-il encore bien utile de se faire déposséder de nos derniers bastions communs, d'être considérés comme de véritables assistés sociaux ou encore de légitimer le faible pouvoir de nos édiles wallons, qui perdraient toute prérogative en France tant leur incompétence se révélerait criante ?

Je ne crois pas que le choix soit entre la peste et le choléra ! Actuellement, les deux sont réunis. Un rapprochement avec la France ne peut être pire que le mépris nationaliste et vindicatif affiché par tous les partis néerlandophones. En effet, s'il y a bien une constante commune entre les parties du nord du pays, c'est celle d'exigences autonomistes inébranlables accouplées à une rancune inextinguible à l'encontre des francophones parasites...

Évitons le populisme et notre pseudo-orgueil vis-à-vis de nos frères français. Qu'on arrête d'évoquer le surréalisme à la belge et le bien-fondé de la confrontation des cultures si celles-ci ne sont pas sur un pied d'égalité ! ».

Huit jours plus tard, M. H. Dupont, de Tournai, y allait aussi de sa réponse. Refusant « l'allégeance du vaincu au vainqueur », il ajoutait : « pas de doute, la Wallonie a encore devant elle de beaux Noëls d'espérance béate... D'accord, le citoyen lambda francophone ne courbera pas l'échine devant Marianne qui, croit (M. Noëls), serait une amante moins généreuse que sa rivale

Flandre, bien connue pour sa folle prodigalité à son égard...

Reste à espérer que, fort d'un croupion intact et guidé par le credo magique du ministre-président, le citoyen 'lambda' ne doive pas passer un jour l'alphabet grec en revue pour revenir, tout marri, à la lettre 'bêta'... »

« Les causes du déclin belge »

Sous ce titre et en deux pages, *Le Soir* (16/01/04) a analysé le phénomène et en a reconnu la gravité.

Bref résumé du diagnostic :

- une croissance économique faiblarde depuis 3 ans ;
- un vieillissement net de la population menaçant la Sécurité à court terme ;
- un État qui « va droit dans le mur » selon le ministre flamand Frank Vandenbroucke ;
- un taux d'emploi très inférieur à ceux des pays voisins ;
- un chômage important et persistant, entretenu par le travail au noir et par les rigidités du marché du travail dues aux habitudes de tous les acteurs (demandeurs d'emploi, entreprises et État) ;
- une dette « nationale » de plus de 105 % du PIB.

Déclin belge donc ou... déclin différent selon les régions ? Dirk Vanoverbeke se voit obligé de nuancer : le chômage wallon a un taux double de celui de la Flandre ; l'enseignement francophone est coûteux et obtient de « piètres résultats » (ndlr : ajoutons que la situation économique de la Flandre aux nombreuses PME diffère sensiblement de celle de la Wallonie, terre de vieilles industries).

Intitulés « les voies de la guérison », trois courts paragraphes suggèrent bien des pistes qui, pour être suivies, demanderaient du courage en abondance, du temps à revendre et l'extinction du problème communautaire. Cela fait beaucoup de conditions ! D'où la question : de vraies solutions peuvent-elles encore être générées par un État belge en voie de déliquescence ?

La chose est douteuse, puisqu'en Flandre, le confédéralisme – mot prude pour indépendance ? – est de plus en plus à l'ordre du jour.

En attendant l'offensive du Nord (du pays), M. Van Cau nous dit « choisir la Wallonie ». Ce serait certes là un beau programme si ces mots signifiaient une franche volonté d'émancipation. Hélas ! notre ministre-président-scribe avoue demeurer un adepte résolu de « la loyauté fédérale ». Jusqu'à l'aveuglement.

Devinez où est « l'âme de l'Europe » ?

Le 26 janvier, Jacques Delors a confié, à la rédaction du *Soir*, ses impressions sur l'Europe de demain. « Parler de Constitution est prématuré, a-t-il dit, pour des pays qui sont encore des États-nations », d'où son doute quant à la nécessité de désigner un ministre européen des Affaires étrangères, ce n'est là « qu'une opération marketing ».

S'il admet l'élargissement – du bout des lèvres, semble-t-il –, M. Delors préférerait voir les Européens faire cesser leurs divisions, égratignant au passage le mauvais gestionnaire que fut Silvio Berlusconi. Puis, l'ex-président de la Commission européenne n'a pas hésité ensuite à affirmer que, « sans Bush, ce serait mieux pour la France, pour l'Europe et, ce qui est le plus important, pour le monde ».

>>>

Enfin, J. Delors a émis un avis pour le moins étonnant : *« L'Europe s'accorde à dire que la présidence de la Commission devrait échoir à un Belge. Pourquoi ? Parce que la Belgique, c'est l'âme de l'Europe »*. On n'oserait certes pas soupçonner un homme de cette qualité de flagornerie ! Alors, serait-ce une erreur de jugement ? Personne n'est parfait.

Attali et l'identité française

Par les voix de S. Cypel et L. Greilsamer, *Le Monde* (05/01/04) a demandé à Jacques Attali de répondre à diverses questions portant notamment sur la croissance américaine qu'il voit « artificielle », sur l'Europe pour laquelle il soutient que « la solution la plus efficace serait que le couple franco-allemand reparte de l'avant, en bilatéral, sur les questions de politique intégrée en matière de défense, d'immigration, de grands travaux, de recherche, etc. ».

Quant à la France, « la question posée est alors celle de son identité. Or, qu'est-ce que la France ? C'est un espace de protection juridique et sociale, et c'est une langue. L'identité française, c'est la langue, bien plus que le territoire. La langue d'un peuple est la colonne vertébrale de son identité et la clé de l'intégration de ses étrangers. Regardez les États-Unis : on y parle l'anglais et l'espagnol. Ils n'ont plus de langue. Ils sont perdus de l'intérieur, c'est Babel. En France, la prochaine pression communautariste consistera à exiger des formulaires administratifs en langue étrangère, des cours dans les langues des élèves, etc. Ce sera une bataille majeure ». Rappelons à ce propos que la Constitution de la République ne reconnaît qu'une langue : le français.

Kyoto et communautaire

Réduire les émissions de CO₂ afin de combattre le réchauffement de la planète est devenu un impératif pour tout gouvernement responsable. Mais voilà ! L'État belge, tiraillé en tous sens par ses composantes, ne sait comment réagir. D'ailleurs, la réunion au sommet du 21 janvier n'a même pas accouché d'une souris.

Les Flamands rejettent le plan de la ministre fédérale Freya Van den Bossche (VLD), plan destiné à diminuer les émissions de gaz de 7,5 % en Belgique – ce qui est un minimum. Motif : l'emploi en Flandre serait menacé à terme (remarquons en passant que c'est aussi l'argument du gouvernement des États-Unis).

Pour les Wallons, par la voix de leur ministre de l'Environnement, chacun doit prendre sa part du fardeau et M. Michel Foret espère bien pouvoir, le 1^{er} avril, rassurer l'Europe au nom de la Belgique entière. En attendant ce jour, les associations de défense de l'environnement, tant francophones que flamandes, parlent de « lamentable marchandage communautaire ». Jouerait-on l'avenir de la planète contre la survie de l'État belge ?

Aux Fouronnais dominés...

Au début de janvier et en guise de bons vœux, la commune de Vellerat (canton du Jura) a dénoncé « la politique d'écrasement et de domination linguistique conduite par la majorité flamande des Fourons ».

Devant cette attaque frontale, le sang du Heer Burgemeester Huub Broers n'a fait qu'un tour. Emmenant

la dite majorité (élue grâce aux voix des résidents hollandais), il a rompu tout lien avec nos braves Jurassiens. Qu'à cela ne tienne ! Il suffira à la Liste Retour à Liège de s'adresser aux infatigables défenseurs de la démocratie que sont les partis aussi traditionnels que francophones. Ceux-ci ne manqueront pas d'accorder une aide substantielle (autrement qu'en paroles, si possible) aux Fouronnais de langue française.

On peut toujours rêver, n'est-ce pas ?

Jacques LIÉNARD

« Wallons, Flamands : l'écart se creuse... »

titre *La Libre* (04/01/04). Suit, sur 2 pleines pages, l'entretien avec Y. Desmet, chef du service politique et ancien rédacteur en chef du quotidien flamand *De Morgen*. Avis éloquent que tous ses voisins « belges », Wallons et Bruxellois, doivent écouter avec attention :

« Le clivage mental est en train de s'agrandir entre Flamands et Wallons. Rares sont les sujets sur lesquels il n'y a pas une approche différente entre le nord et le sud (...) L'écart se creuse. C'est la conséquence d'une dynamique fédéraliste qui pousse les Régions à gouverner différemment. (...) Si je suis devenu plus flamand, c'est parce qu'il y a eu une évolution vers une sorte de néo-unitarisme chez les francophones, principalement chez Elio Di Rupo et Louis Michel. Ils sont les chouchous du Palais. (...) Je constate de plus en plus des différences de mentalités et d'approches. Sur le plan culturel aussi. Les Flamands ne regardent plus la RTBF, RTL ou les télévisions françaises. Et les Wallons ne peuvent pas capter VTM, la plus grande chaîne de télévision flamande. (...) On ne se connaît plus. (...) Mais à long terme, il y aura deux Républiques séparées. (...) Car, intellectuellement, toute la classe politique flamande est républicaine. Par pragmatisme, ce sont des amants froids de la monarchie. Pour beaucoup de Flamands, la monarchie n'est plus de ce temps. (...) Sans parler des problèmes que cette Monarchie pourra un jour poser sur le plan politique. Que faire de Bruxelles en cas de scission ? 90 % des Flamands se fichent de Bruxelles. La ville n'intéresse que la classe politique (ndlr : nationalisme flamand oblige ! Position centrale, centre européen et international, verrou « belge » : Bruxelles est un enjeu stratégique évident.) et les Bruxellois flamands. Mais il n'y a pas d'attachement émotionnel de la Flandre pour Bruxelles ».

Dans le même journal (09/01/04), le sénateur e.r. Roland Gillet feint le scepticisme, voire l'incompréhension. Pourtant, ses interrogations contiennent la réponse : *« On voudrait y croire mais alors comment se justifie l'action permanente d'accaparement de Bruxelles par le seul Parlement flamand « capitale de la Flandre », la présence à Bruxelles de tous les rouages gouvernementaux, la distribution inégale et hors proportion avec la réalité, des emplois vacants, les sommes énormes consacrées à financer les activités flamandes ou réservées aux seuls ressortissants flamands à Bruxelles ? (ndlr : qui ose, sans rire, parler encore de Belges compatriotes égaux dans le royaume ?) Comment expliquer les tranches journalistiques et politiques exigeant une surreprésentation parlementaire antidémocratique ! Comment, etc. Mais à quoi bon ? La seule réalité, c'est que Bruxelles était une ville flamande et que Bruxelles n'est plus une ville flamande.*

Revenir en arrière est aussi impossible que d'exiger des Britanniques qu'ils parlent français parce que, sans Jeanne d'Arc, le petit Roi de France aurait été vassal d'un souverain anglais dont la langue était le français ! »

Wallons en 3^e classe, Flamands en 1^{re}

L'écart se creuse en tout, mais nous sommes tous « belges ». Le réseau ferroviaire wallon est sous-équipé, c'est pourquoi le plan d'investissements de la SNCB pour 2004-2007 prévoit 500 millions d'euros pour la Flandre et... 100 millions pour la Wallonie !

Le mensuel *Perspectives francophones* (01/2004) relate des informations révélatrices de J. Damilot, président de la CGSP Cheminots, à la conférence-débat du « Club Wallonie-Bruxelles » à Namur :

« Les collaborateurs de Karel Vinck, le patron très flamand de la SNCB, ont imaginé une nouvelle approche. Le chemin de fer devrait se présenter sous la forme d'une ogive qui comporterait un rayon d'une soixantaine de kms autour de Bruxelles. La SNCB porterait tous ses efforts dans ce rayon. En clair, la Flandre serait parfaitement desservie, et la Wallonie, plus espacée géographiquement, se retrouverait à la traîne. Plus que jamais, le réseau serait flamandisé. Où se retrouverait encore la notion de service public ? Il est clair que, dans ce plan, les Wallons ont tout intérêt à ne pas habiter au sud du sillon Sambre et Meuse. (...) Autre danger : la SNCB prévoit la disparition de tout le trafic international non-TGV. Si on laisse faire, le train Bruxelles-Strasbourg, axe important pour la Wallonie par Namur et Luxembourg, ne verra plus le jour en 2007. (...) En 2006, la ligne Bruxelles-Louvain sera à 4 voies et opérationnelle. Idem pour la ligne Bruxelles-Malines, prolongeable grâce à la liaison TGV jusqu'à Anvers. Ce qui signifie que la ligne Anvers-Bruxelles pourra être exploitée en RER dès 2006. (...) »

Face à ces réalisations en Flandre, les deux projets wallons du RER en sont à leurs premiers balbutiements et il faudra attendre 2011-2012 (!), au plus tôt, pour que les lignes d'Ottignies et de Nivelles soient opérationnelles. »

Depuis les années '80, sous l'égide du ministre flamand des transports Herman De Croo, la clé de répartition des investissements est fixée 60 % pour la Flandre et 40 % pour la Wallonie.

« Mais quand on sait que le réseau flamand possède exactement la même taille que le réseau wallon, cela signifie que les Flamands ont 1,5 fois les moyens pour entretenir le même réseau que le réseau wallon ! (...) Et on constate dans le projet 2004-2007 que, pour l'entretien, c'est 50/50 – logique – tandis que pour le projet d'extension on se retrouve à 78 % pour la Flandre et 22 % pour la Wallonie ! »

Point n'est besoin de commentaires. Cerise sur cet aigre gâteau, M. Damilot rappelle : *« On a perdu de vue que, si la Belgique a le TGV, c'est grâce à la Wallonie parce que le Hainaut et le Brabant wallon ont marqué leur accord à la construction d'une infrastructure nouvelle sur leur territoire, dont ils ne bénéficient même pas puisqu'il n'y a pas d'arrêts chez eux. »*

Toujours ce « patriotisme belge » unilatéral, jeu de dupes favori qu'exploite la Flandre à son profit.

Marc DE MIDDELEER

Solutions du jeu de la p. 14

1. container - 2. corn flakes - 3. digital - 4. funboard
5. hard-top.

Oyez ! Oyez ! Bonnes gens !

**D'ores et déjà, nous vous mandons que, le 19 septembre 2004 à 13 h.
le Cercle franco-wallon de Paris organisera**

UN DÉJEUNER RÉPUBLICAIN

**dans l'une des dernières guinguettes
des bords de Marne**

Qu'on se le dise !

Tous les renseignements pratiques vous seront communiqués en temps voulu.

Les inscriptions seront prises chez Jacques Liénard.

49 B, Avenue de Gerlache, 4000 Liège, tél. et télécopie : 04 253 26 47.

Wallonie-France

Éditée sous le parrainage de MM. Pierre BERTRAND, Sénateur honoraire ; Robert COLLIGNON, Bourgmestre d'Amay et Président du Parlement wallon ; Philippe DETROZ, professeur ; Jacques DUPONT, Président de Wallonie Libre ; Georges GABRIEL, ancien Député permanent ; Denis GRIESMAR ; Jean-Marie JAMOLET, ancien Bourgmestre d'Esneux ; Dr Jean-Pierre LEVECQ, ancien Député ; André PATRIS, Directeur honoraire de la Maison de la Francité ; Roger PINON, Professeur d'Ecole normale e.r. ; Marc SUTOR, Maître de conférences à l'Université d'Artois.

Avec la collaboration de Mmes Geneviève DAVOISE, Edwine FASTREZ et Monique WESMAEL ; MM. Pierre BERTRAND, Jean BONNIVERT, CHANTECLER, Boris COUNE, Jacques DEHAES, Marc DE MIDDELEER, Paul DURIEUX, Joël GOFFIN, Patrick HEUSCHEN, Daniel JOZIC, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, OCULUS, André PATRIS, Marc PHILIPPE, Jacques ROGISSART, Eric SMETS, Marc SUTOR.

Collectif directeur : Mme M. WESMAEL et MM. J. BONNIVERT, J.-Y. CHARLIER, B. COUNE, M. DE MIDDELEER, J. DUPONT, A. LAURANT, J. LIÉNARD, P.-R. MÉLON, P. MÉLOT, A. PATRIS, J. ROGISSART, M. SUTOR.

Rédacteur en chef : Jacques LIÉNARD, 49 B, av. de Gerlache, 4000 Liège - Tél. + fax : 04 253 26 47.

Secrétaire de rédaction : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél. 085 51 25 52.

Secrétaire de rédaction adjoint : Boris COUNE, 88, rue de Limoges, 4130 Tilff - Tél. 04 388 27 00.

Composition et mise en page : Monique WESMAEL - Tél. + fax : 04 253 26 47

Trésorier : Jacques BONNIVERT, 14, rue des Aubépines, 4130 Tilff - Tél. 04 388 20 90.

Secrétaire et éditeur responsable : Jacques-Yves CHARLIER, 34, r. de la Baume, 4470 St-Georges s/ Meuse - Tél. + fax : 04 275 36 20, GSM : 04 77 29 63 24.

Correspondants

Brabant wallon :

Louvain-la-Neuve : Rodolphe LAMY, 6, Clos du Cheval Godet, 1340 Ottignies - GSM : 0479 87 90 64.

Hainaut :

Charleroi : Etienne HUVELLE, 19, rue François Givron, 6210 Frasnes-lez-Gosselies - Tél. : 071 85 43 89

Mons : Jean-Pierre LEVECQ, 9, rue Guy de Brès, 7000 Mons - Tél. : 065 35 56 32.

Tournai-Mouscron : Olivier DUBRAY, 46, boulevard de l'Est, 7800 Ath - Tél. : 068 28 668.

Liège :

Huy-Waremme : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél. : 085 51 25 52.

Ourthe et Meuse : Paul DURIEUX, 8, rue du Gravier, 4051 Vaux-s/Chèvremont - Tél. : 04 263 69 17.

Verviers : Hermès HEINEN, 55, avenue F. Desonay, 4801 Stembert - Tél. : 087 22 06 40.

Namur :

Éric MERTENS, 81, route de Hesbaye, 5310 Eghezée - Tél. : 081 81 23 45, fax : 081 81 24 72.

Sud-Luxembourg :

Jeanine THYS, 31, rue L. Colleaux, 6762 Saint-Mard - Tél. : 063 57 71 58.

Bruxelles :

André PATRIS, 16, avenue Père Agnello, 1150 Bruxelles - Tél. : 02 770 90 60.

France métropolitaine :

Claude JADOUL, 6, square Patenne, 75020 Paris - Tél. + fax : 00 33 143 71 61 09 - Courriel : c.jadoul@wanadoo.fr

Pierre MÉLOT, Le Barsac, 07230 Payzac - Tél : 04 75 39 99 32.

ABONNEMENT :

Simple : Belgique : 15 euros France : 17,50 euros

Soutien : Belgique : 20 euros France : 22,50 euros

Étudiant, chômeur : Belgique : 8 euros France : 10,50 euros

À verser au compte 068 - 2271983 - 76 de Wallonie-France à 4130 Tilff ,

Pour la France : Wallonie-France, Crédit mutuel Nord à Sedan, Banque 15629, guichet 08857, n° cpte 00032038240, en précisant bien votre nom et votre adresse ou par mandat-poste libellé en Euros adressé au trésorier.